



Camres
rapport d'activité
2014



**Tous les êtres humains
naissent et demeurent
libres et égaux
en dignité et en droits.**

Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

**“ la fin est
dans les moyens,
comme l’arbre est
dans la semence.**

Gandhi

Au moment d’en faire le bilan, chaque année écoulée apparaît d’abord sous la forme d’une nébuleuse d’informations de tous ordres, parmi lesquelles nous tremblons de ne plus parvenir un jour, à retrouver, en filigrane, l’éthique qui leur donne sens.

Il y a, certes, la myriade de données chiffrées à traiter, avec l’inquiétude, d’avoir fait moins bien que l’an passé au regard des instances qui nous financent. Mais les statistiques dissipent cette première angoisse : oui, la part quantifiable du travail effectué - l’affluence sur les divers temps d’accueil, le nombre des accompagnements, des actes effectués, les variations des chiffres qui rendent compte de l’accession aux droits -, nous confirme, s’il en était besoin, que notre petite échoppe de travail social prend bien sa part de la tâche déléguée par les pouvoirs publics aux

associations investies auprès des « précaires », puisque c'est ainsi qu'il est aujourd'hui bienséant de nommer les femmes, les hommes, les enfants qui grandissent et les vieillards qui meurent dans une situation de misère durable. Il y a ensuite, la lecture des textes librement rédigés par l'équipe, salariés et bénévoles qui ont bien voulu s'exposer aux aléas de l'inspiration et aux regards posés sur le quotidien de leur travail, témoignages de ce qui en émerge d'âpreté, de violence absorbées, mais aussi de tendresse, de complicité, vécues au-delà des statuts et des rôles respectifs, dans cette appartenance commune, assumée, revendiquée même, à l'« espèce humaine ». La mise en œuvre d'un projet associatif qui affirme que toute singularité a sa place dans le collectif est à ce prix.

Dans les jours qui ont suivi les folies meurtrières du 7 au 9 janvier 2015, nous avons, à mon sens, pris la mesure de la pertinence du parti qui est nôtre

de miser sur l'intelligence, sur la douceur, sur la prise de conscience des enjeux du « vivre ensemble » plutôt que sur la soumission à une discipline imposée de l'extérieur : partout, y compris dans mon cercle relationnel personnel, se sont heurtées des opinions, affrontés des principes généraux, parfois jusqu'à la rupture. Au Camres, en dépit de nos craintes, les points de vue, les solidarités qui se sont exprimés n'ont pas enflammé les débats ; des personnes accueillies, des salariés, des bénévoles, se sont croisés, par hasard, le 11 janvier, dans la foule rassemblée, d'autres ne s'y sont pas associés, sans que cela ne crée de scission. Et, parmi les oriflammes, sur la statue de la république, ceux qui s'y trouvaient ont vu flotter le drapeau afghan.

Martine Fourcaut présidente

2014 restera dans nos mémoires

comme une année d'ajustements difficiles entre volonté d'innover et désir de peaufiner l'existant, de malentendus, d'interprétations et de procès d'intention au sein des diverses instances décisionnaires dans l'association. Fort heureusement, la solidarité des convictions qui nous portent, la cohésion d'équipe, basée sur des rapports d'estime réciproque, et la qualité des relations établies entre les divers acteurs de terrain ont été suffisantes pour que la dynamique de travail se maintienne.

Une « ludothèque de rue » est animée par l'équipe Nordway, d'Arc 75, les jours de petits déjeuners. L'équipe Nordway depuis des années, engagée de son côté dans une action de prévention spécialisée sur le territoire des gares, recherche des supports à la rencontre avec les jeunes afghans isolés. Nous sommes dans la même préoccupation, d'où notre choix commun de tenter l'expérience.

2014 faits marquants

Sans repères pour s'orienter, lorsque le temps n'est pas prescrit, on risque fort de se perdre dans un perpétuel aujourd'hui, un jour sans fin dans lequel on s'englu, se privant ainsi du regard rétrospectif sur les trajets parcourus. Et ce n'est pas le moindre intérêt de cette évaluation annuelle que de nous permettre d'inscrire notre aventure associative à l'intérieur du temps social.

Face au risque de classement du 10^{ème} arrondissement hors des territoires « politique de la ville », se développe **une solidarité au sein d'un collectif de 53 associations mobilisées** pour obtenir les moyens de poursuivre leurs missions d'intégration et d'éducation populaire. Engagé dans ce collectif, le Camres s'y implique, dans les diverses réunions de concertation, les rencontres avec les autorités politiques et administratives concernées, mais surtout par de nouvelles propositions d'ouverture de la structure à son environnement (essor de la permanence culturelle, promotion de l'atelier terre, amorce d'une coopération avec «quartier partagé», perspective de tournoi d'échecs ouvert à tous au printemps 2015).

Une remise à plat du projet pédagogique,

destinée à mieux fédérer les énergies autour de la déraisonnable ambition de transcender les barrières sociales, statutaires, culturelles, dans la recherche d'un « vivre ensemble » sans hiérarchie ni exclusive est inscrite au plan de formation. Un épisode de violence aux conséquences délétères, hors de proportion avec la dimension objective des faits en a, tout à la fois, confirmé la nécessité et différé la réalisation.

sommaire

avant-propos 4

par Martine Fourcaut, présidente

2014 faits marquants 6

une drôle de boutique 8

des femmes et des hommes 10

Le public 12

Le conseil d'administration 14

Les bénévoles de terrain 14

Les salariés 15

Les partenaires 15

2004-2014 Penser ensemble à prendre soin 17

par Jean-Luc Le Brech, assistant de service social
Equipe Mobile «Psychiatrie et Précarité»

« Hospitalier » : lieu où l'étrangeté n'inquiète pas 21
par Elsa Lavalaye, éducatrice spécialisée

l'instant et la durée 26

L'organisation du travail 28

Le dispositif d'accueil 30

Un échantillon de la fréquentation 31

Chronique d'une chute annoncée... ou presque ! 33
par Franck Steffen, éducateur spécialisé

accueil pluriel, individus singuliers 46

accueil collectif 48

L'accueil informel 48

Les «petits déjeuners» 49

Culture et création 49

L'engagement au camres : impressions et empreinte 51
par Angelika Gross, bénévole

Mardi matin, « petit déjeuner » 55
par Anne Delassus photographe, bénévole

Les ateliers Culture et création 58

La permanence culturelle Culture et création 59

Les sorties culturelles Culture et création 59

À présent, je m'en vais cultiver mon jardin 61
par Isabelle Le Cor Masurier, médiatrice culturelle bénévole

Il est grand temps de rallumer les étoiles 63
par Carlos Garcia médiateur social et culturel

accueil individuel 72

L'accueil individuel 73

Les permanences juridiques 73

Apparition, disparition, réapparition 75
par Jean-Michel Centres médiateur social

l'aventure de l'accompagnement 80

Le public 82

Les peines de Monsieur K. 85
par Jean-Michel Centres médiateur social

la mort et au delà... 93
par Delphine Marrouchi éducatrice spécialisée

conclusions et perspectives 101

annexes 104

passage Dubail

Dans le microcosme du passage Dubail, notre présence, non plus que celle du pôle emploi destiné aux demandeurs d'asile, ne passe pas inaperçue, suscitant, tantôt agacements, tantôt sympathie.

Nous avons rêvé l'an dernier de pouvoir déménager dans les grands locaux laissés vacants par MSF mais, malgré le soutien de la mairie, la propriétaire n'a pas souhaité nous avoir comme locataires. Aussi sommes nous contraints d'empiéter quelque peu sur l'espace public aux moments de grande affluence.



aujourd'hui !

demain ?





une drôle de boutique

2930

Beaucoup de nouveaux arrivants, cette année : un nombre important de très jeunes gens originaires d'Afghanistan, du Pakistan, privés d'enfance par la guerre et la misère, déçus par le contraste entre le pays rêvé et la difficile réalité qu'ils rencontrent, méfiants à l'égard des adultes et surtout désireux d'être entre eux. A l'automne, un afflux de réfugiés érythréens et, soudanais, anglophones, a insécurisé, un temps, les habitués, engendrant des rivalités de territoire et la résurgence de conflits intra communautaires que nous pensions dépassés.

Après quelques semaines de tensions et un épisode de violence, plus difficile à endiguer qu'habituellement, la cohabitation s'est pacifiée.

personnes accueillies
sur 225 jours ouvrés en 2014

dont environ 500 mineurs afghans
entre 1500 et 2000 adultes
une centaine de soudanais

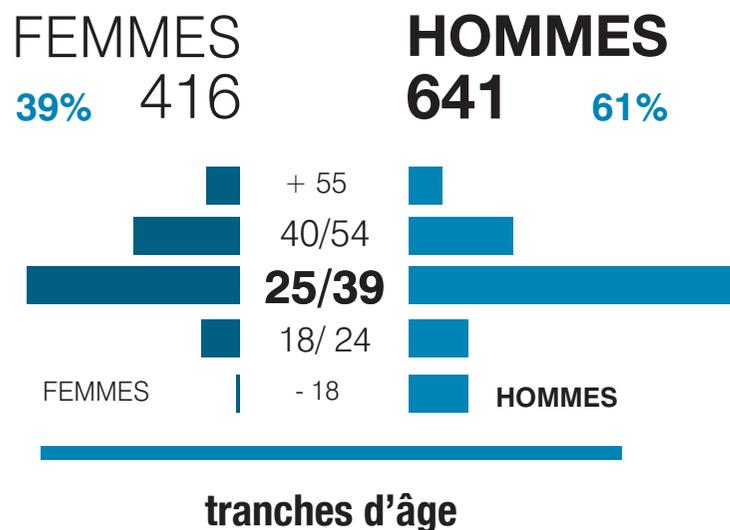
Sont arrivées aussi de nouvelles familles, afghanes, roumaines, des mères isolées réfugiées d'Afrique anglophone, demandeuses de mise à l'abri, d'aide à la scolarisation des enfants, d'orientations vers les soins. Peu de points communs, a priori, entre les groupes d'ados et ces familles. Pourtant la spontanéité des enfants crée des passerelles là où nous n'aurions osé l'espérer.



des femmes et des hommes

1057

personnes
reçues individuellement



Le public

Comment caractériser cette population qui, d'emblée ou après une plus ou moins longue période d'observation des lieux et des êtres, accède à l'intimité d'un bureau, à la confidentialité, que ce soit à propos d'une demande précise formulée «à la volée», à la première oreille disponible ou après une prise de rendez-vous, des jours ou des semaines auparavant, car expressément souhaitée avec telle ou tel membre de l'équipe.

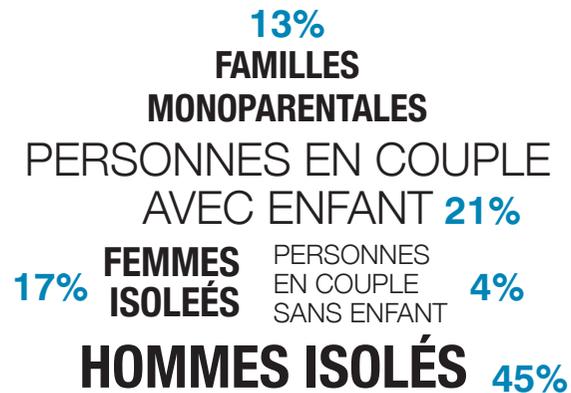
Il faudrait pouvoir photographier les attitudes et les visages, les sourires, les poignées de mains échangées, le rythme des pas, enregistrer la musique des voix pour se rendre sensible aux nuances, parfois infimes, auxquelles reconnaître, ici une première rencontre, là un début de parcours commun, déjà jalonné de petites victoires, de déceptions, d'attentes, d'attentes surtout, moins lourdes d'avoir été partagées.

L'équipe, elle, a appris à distinguer l'appréhension, l'espoir, la désillusion anticipée la colère, mal contenue ou neutralisée de longue date ou encore réfugiée derrière le masque de la soumission devant le supposé détenteur du pouvoir.

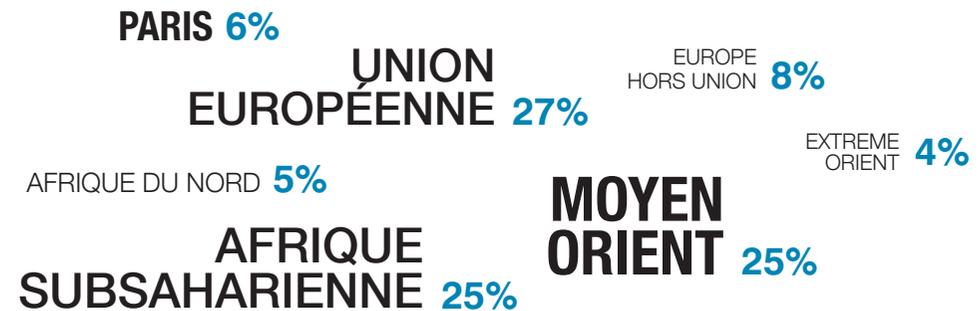


**La vie c'est comme une bicyclette,
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.**

Albert Einstein



situation familiale



provenance

L'association regroupe une quarantaine d'adhérents plus ou moins proches et impliqués dans l'action concrète, mais fidèles dans la durée, parmi eux, une quinzaine de bénévoles. Ce sont, d'une part les administrateurs de l'association, d'autre part des citoyens militants impliqués dans l'accueil, l'animation des ateliers, des permanences culturelles et l'accompagnement des sorties.

Le conseil d'administration

Julien Canonne, éducateur spécialisé

Marie-Claude Cruzel, assistante sociale retraitée

Francis Durier, auxiliaire de vie

Martine Fourcaut, éducatrice spécialisée

Gilles Lambert, animateur socio-culturel

Isabelle Lecor-Masurier puis **Josyane Allaguy Sallachy**, trésorières

Chloé Verdet, éducatrice spécialisée

des femmes et des hommes

Les bénévoles de terrain

Outre les temps qu'ils consacrent à l'accueil ou à l'animation d'espaces culturels, ils participent une fois par mois, à la réunion qui rassemble l'équipe au complet. En aucun cas, ils ne sont en charge du travail social, c'est par la qualité et la régularité de leur présence qu'ils enrichissent la dimension socialisante des accueils

1 médiatrice culturelle

Isabelle, psychologue clinicienne de formation, bénévole depuis 2006 a cessé son activité au début de l'été

6 intervenants présents à tour de rôle le matin

Anne D., photographe, bénévole depuis 4 ans ;

Anne S., ingénieure, bénévole depuis 3 ans ;

Angelika, traductrice, bénévole depuis 5 ans ;

Mohamed, graphiste, bénévole depuis 6 ans ;

Julien, éducateur spécialisé, bénévole depuis 2 ans.

1 animateur d'atelier « jeu d'échecs »

Francis, auxiliaire de vie, bénévole depuis 2003.

1 animateur d'atelier « terre »

Mohamed, graphiste, bénévole depuis 6 ans

Les salariés

Les professionnels, aux personnalités très diverses, s'appuient sur des références éthiques et pédagogiques communes, d'où la cohérence de l'équipe et sa manière, le plus souvent souriante, de faire autorité. Le mode d'interaction en usage dans cette équipe, la place de l'humour, la solidarité spontanée, le respect et l'estime mutuels observables sont le socle sur lequel se construit la dimension éducative de l'accueil.

1 médiateur social Jean-Michel Centres

1 assistant de service social Julien Chaumard

1 cheffe de service Yannick Chignier

1 homme d'entretien Philippe Fiquet

1 médiateur social et culturel à temps plein Carlos Garcia

2 éducatrices spécialisées à temps plein

Elsa Lavalaye, Delphine Marrouchi

1 secrétaire à temps partiel Thana Ouafi

1 éducateur spécialisé à temps partiel (90%) Franck Steffen

soit au total

6,97 équivalents plein temps

Les partenaires

Loin de voir, dans le guichet unique un dispositif facilitateur, il nous semble au contraire, que pour les personnes en rupture de liens et de droits, majoritaires au Camres, pouvoir s'adresser à plusieurs interlocuteurs, c'est déjà se réinscrire socialement, dans une démarche où l'on se situe comme acteur. Le partenariat est donc pour nous une nécessité .

PARTENAIRES SPONTANÉS

Pour l'hébergement Le fleuron, la mie de pain, la boulangerie, le foyer des soeurs missionnaires, le siao urgence, le 115

Pour l'alimentation restaurants solidaires, restaurant Santeuil, restos du coeur, paris tout petits, Charité maternelle

Pour les soins APHP, CMS Marcadet, service maternité hôpital Lariboisière, PMI du 11ème, CPOA, divers CMP, Centre médical du Kremlin-Bicêtre, Centre Minkowska, Comède

Pour l'accueil des étrangers Gisti, ACAT, PAOMIE, CIMADE, Préfecture

Pour les aides d'urgence secours populaire, Montparnasse rencontres, dom'asile, CDSL

Pour l'accueil de jour ESI Saint-Martin,

ESI familles, Halle Saint-Didier

Pour l'accès aux droits Points d'accès aux droits, CPAM, MDPH, CAF

PARTENAIRES D'INITIATIVE

Avec convention EFPP, EMPP, BAPIF, ADSP, Fondation «Transmission et Fraternité»

Sans convention Arc 75 équipe Nordway, France terre d'asile, Le kiosque, Maison-relais, Lucien Sampaix, Français Langue d'Accueil

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

DRIHL, DASES, DPVI

**“ Il n'existe que
deux espèces de folies
contre lesquelles
on doit se protéger**

**L'une est la croyance selon laquelle nous pouvons tout faire,
l'autre est celle selon laquelle nous ne pouvons rien faire.**

André Brinks

2004-2014

Penser ensemble à prendre soin

L'EMPP de Maison-Blanche est née en octobre 2001... Nous avons rencontré le Camres dès 2002, une fois notre équipe au complet; puis de nouveau en 2003 où nous y avons fait quelques séquences « d'immersion » afin de bien comprendre la logique si particulière de cet accueil de jour singulier et unique sur les cinq arrondissements que nous desservons.

Notre partenariat s'est intensifié à partir de 2004, à travers l'institution de rencontres régulières avec l'équipe, en plus de notre intervention auprès des personnes signalées.

2014... 10 ans après, notre équipe est toujours là... et Le Camres aussi... malgré des soucis récurrents de budget, de remise en cause de l'activité, de son bien fondé... de part et d'autre !

par Jean-Luc Le Brech
assistant de service social
Equipe Mobile «Psychiatrie et Précarité»

10 ans de partage de « galère » donc, chacun avec les méandres institutionnels qui lui sont propres, avec parfois un essoufflement, une fatigue de voir que ceux-ci puissent prendre tant de temps et d'énergie... au détriment d'un travail auprès des publics, ce qui est par essence notre vocation respective. Mais quand on œuvre dans la « précarité », semble-t-il, nous devons être en miroir de nos publics...

10 ans de partage de « constats » sur l'évolution des publics en difficulté, toujours plus nombreux, plus diversifiés, plus « abimés » aussi et, plus démunis au final...

10 ans de partage de « constats » encore, sur l'évolution de notre société dans le regard qu'elle porte sur les publics en situation d'exclusion, un regard un peu plus autiste chaque jour qui passe ou, pire, un aveuglement... nous obligeant à des contorsions

par Jean-Luc Le Brech assistant de service social

parfois douloureuses, pour continuer à accompagner, soutenir, défendre même parfois, des personnes bien présentes, bien vivantes et pourtant, hors de tout, invisibles à ceux qui ne veulent pas voir.

L'exclusion fonctionne comme une maladie mais même avec le diagnostic posé, le remède n'est pas toujours médical et c'est le social qui fait acte de soin et guérit...

10 ans de construction pour nous tous, avec une équipe qui contrairement à la majorité des lieux d'accueil pour SDF, reste globalement stable, sans turn-over permanent, signe que malgré les difficultés d'intendance, la petitesse du lieu, une fréquentation importante, le projet de cette association, le contenu de son action, enthousiasme et fédère.

10 ans de construction pour nous tous, car l'aventure humaine qui se joue dans cette « caisse de résonance » des souffrances du monde, oblige chacun à se réinventer en permanence, dans ses actions, ses positionnements, ses réflexions... puisqu'il n'y a pas de santé mentale sans santé sociale et inversement.

Enfin, 10 ans de partage de moments forts autour des publics, chacun dans son domaine, car malgré l'usure inhérente propre à l'accompagnement de personnes en grandes difficultés face à l'absence de réponses adaptées et durables, la reproduction de conduites d'échec, les passages à l'acte comme mode de survie,

des femmes et des hommes

le déni de pathologie, le refus de soin... l'envie est toujours là, car le champ du possible participe de notre horizon commun même s'il est souvent lointain dans la réalité et chaotique dans le cheminement pour l'atteindre.

En ce début 2015, à l'heure de « CHARLIE » que tout le monde s'accapare sans s'interroger des responsabilités qui pourraient être les siennes face à cette tragédie, il existe quelques lieux, trop peu, où les valeurs fondamentales qui constituent le socle de notre démocratie se parlent, s'articulent, se conjuguent au quotidien...

Le Camres en est un, perdu dans son passage proche de la Gare de l'EST.

Il poursuit inlassablement et sans bruit, son travail d'accueil sans condition ni filtre de celles et ceux, d'où qu'ils viennent, qui franchissent le seuil. Il ne cherche pas la difficulté, considérant qu'il s'agit là d'un devoir, d'une éthique.

Il continue de développer le vivre ensemble, fondé sur le respect, la dignité, l'humanité et cela sans relâche au quotidien ce qui suppose responsabilité et prise de risque.

Enfin, il offre la possibilité d'un lien, d'une rencontre vraie avec le sujet, à ceux qui n'ont plus rien et qui n'attendent rien. C'est ce « lien » même ténu qui pourra rendre le soin efficient, dès lors qu'il peut se tisser dans

la proximité, la régularité, la durée, le consentement et, que ce fil nous relie sans nous attacher.

Le Camres est probablement bien plus que ça... nous qui ne sommes pas des permanents mais plutôt des visiteurs d'un jour. Mais ce que l'on en perçoit est le fondement d'une pratique que nous aimerions voir se répandre un peu plus ailleurs et notamment, sur les sites qui accueillent, reçoivent, accompagnent, soignent.... des personnes en difficultés, quelles qu'elles soient. Alors... longue vie au Camres car les années qui s'annoncent devant nous avec leur lot de souffrances supplémentaires, l'obligent...

A dans dix ans !?

“ La folie met en jeu la vérité du politique,

dans la mesure où elle désigne la singularité radicale à laquelle il faut faire réponse pour «vivre ensemble»; le rapport à la folie, pour le dire autrement, est ce qui dévoile la relation particulière qu'une société entretient avec ce qui, pour elle, incarne «l'insupportabilité» de l'autre, en tant qu'autre.

Thèse, L'accueil de la folie ou la responsabilité à l'épreuve de l'autre, Steve PAQUET

« Hospitalier » : lieu où l'étrangeté n'inquiète pas

Il est 9 heures. Le rideau métallique grince en se relevant, comme un signal de l'ouverture du Camres. Les personnes à l'extérieur commencent à se rapprocher de la porte qui s'ouvre dans un bruit de clé. Il y a une sorte de précipitation dans les premières minutes suivant l'ouverture. Chacun cherche une place ou s'assoit mais aussi, et surtout, la prise électrique permettant de charger son téléphone.

C'est alors que les travailleurs sociaux au comptoir commencent à être sollicités.

« Tchai », « Bonjour, un café s'il vous plaît », « Copy, please? », « Scuse me, il est là Jamshid? », « Un café au lait, pas trop chaud », « C'est la première fois qu'on vient. Le 115 nous a donné l'adresse pour voir une

par Elsa Lavalaye **éducatrice spécialisée**

assistante.», « *Les échecs please* », « *Pas parler français, Bulgare...* »... La valse des rencontres commence. Chaque membre de l'équipe est là, accueillant chaque personne qui franchit notre porte et veillant à se lier à l'autre au moins par un bonjour, un regard, un signe de reconnaissance.

C'est dans cette frénésie que « Balou » prend place, prend SA place, toujours la même, celle à gauche de l'entrée, contre un mur et dos à la porte vitrée. Balou n'est pas bien nommé. C'est un homme d'une cinquantaine d'année, la peau mate, les traits fins, il dépasse à peine le mètre soixante et les cinquante kilos. Il a un air doux. Les échanges avec lui étant inexistantes durant les premières semaines, nous l'avons baptisé ainsi car nous l'avons surpris un matin se frottant le dos contre un mur.

Il s'installe chaque jour à la même place, le 20 minutes à la main, lunettes sur le bout du nez et il lit. Il lit une grande partie de la matinée, buvant café sur café. Puis, il s'empare d'un stylo et écrit des lignes et des lignes. Un jour, nous avons pu déchiffrer des kilomètres de « Baby Angel », alignés les uns à côté des autres. Puis, à la fin de la matinée, il s'en va, sans un mot échangé. Au fil des semaines, Un « Hello », s'ajoute à la demande de café au lait mais aussi de plus en plus de moments où Balou parle seul. Ces temps peuvent être calmes mais peuvent s'avérer aussi plus agités. Son visage se ferme alors, son regard se fait noir, il peut se sentir persécuté par la seule

présence de quelqu'un qui ne lui a jamais adressé la parole et témoigner alors d'une vive agressivité.

Balou, pour limiter ces moments, tente de s'aménager un espace qui lui permette de cohabiter avec les autres. Il s'installe à la plus petite table, organise les éléments pour cloisonner son espace mais, ce qui est notable aussi, c'est que les autres personnes accueillies l'aident à bénéficier de son espace. Si quelqu'un s'est installé à sa place, il se lèvera à l'arrivée de Balou. Lorsqu'il interpelle quelqu'un, souvent cette personne s'abstient de répondre sur le même mode. Il existe une tolérance à la folie, une bienveillance face à la fragilité, de la part de l'équipe, bien sur, mais de façon surprenante de la part des personnes accueillies.

Au fil du temps, l'expression de sa folie a été grandissante. Il a soupçonné deux membres de l'équipe d'être des espions informatiques, il a pensé être sur écoute par radiateur interposé. C'est alors qu'après plusieurs mois installé à la même place chaque jour, il a commencé à venir de façon moins soutenue. Il a commencé aussi à changer de place dans notre salle d'accueil. Il nous parlait très souvent d'Israël et de complot, discours que nous comprenions difficilement car tout se disait en anglais.

C'est plusieurs fois que Balou se présente au Camres le visage bouffi par une rage de dents. Il ne manifeste

des femmes et des hommes

pas de douleur mais son visage ne peut que susciter de l'inquiétude. Nous tentons de lui proposer un rendez-vous chez un docteur ou une orientation vers la PASS dentaire mais il déclinera toujours.

Balou a mobilisé très régulièrement l'équipe dans le cadre de réunions et de rencontres avec l'Equipe Mobile Précarité et Psychiatrie (EMPP). Au fil du temps, et grâce à l'EMPP, nous avons pu rassembler quelques morceaux épars de son histoire. France Terre d'Asile tout comme nous, a demandé à l'EMPP de se déplacer afin de venir le rencontrer. Une conversation s'est amorcée mais n'est pas allée au delà des premiers balbutiements. Balou, de son vrai nom A., a quitté la Somalie pour venir demander l'asile en France.

Nous nous sommes vus soucieux, de son état de santé physique autant que de sa santé mentale. Nous nous sommes inquiétés de le voir traîner une rage de dents sur plusieurs jours, se présenter pendant quelques semaines sans chaussures alors même que nous lui en avions donné. Durant les 10 mois où Balou a fréquenté le Camres, nous avons tenté, mais en vain, de l'amener vers un mieux être physique ou psychique en lui proposant de l'accompagner vers le soin quel qu'il soit. La plus grande partie de notre travail éducatif a été de permettre à Balou d'être accueilli, de continuer à avoir une « vie sociale », à fréquenter un lieu de socialisation tout en se sentant en sécurité.

Dans la vie collective, l'accueil est véritablement un outil qui permet de respecter la singularité de chacun. Nous nous efforçons au Camres, tant que cela est possible, de signifier à chacun qu'il est le bienvenu et de témoigner cela par une reconnaissance singulière de chacun. Un accueil qui tienne compte du sujet, où qu'il en soit.

On peut considérer que la plus grande avancée dans la relation de Balou à l'équipe est lorsqu'il a demandé nos prénoms, à ma collègue Delphine et à moi-même. Nous nous sommes autorisées alors à lui demander le sien : « Butterfly », a-t-il répondu.

Compte tenu de notre activité au Camres, il est parfois difficile de combiner l'accueil d'un public en exil, de familles à la rue, de personnes hébergées par le 115,

avec l'accueil d'un public perdu... ou réfugié dans la folie. Accompagner des sujets souffrant de pathologie mentale pose toujours la question de l'exclusion et de la ségrégation. De tout temps, la figure du fou a éveillé une peur - peur du déraisonnable, de l'étrange, de l'étrangeté, en l'autre et en soi - ce qui a suscité des mouvements d'exclusion et d'enfermement.

Mais, dans le même temps, continuer à accueillir chacun, sans ostracisme, avec le même égard et le même intérêt rassure, à mon sens, les personnes accueillies sur le respect sincère qui leur est accordé, peu important leurs difficultés et leurs fragilités.

Contrairement à ce qui se produit dans bien d'autres rencontres, Balou ne nous demande aucune aide puisqu'il ne nous demande rien. Comme le dit Joseph Rouzel, « il y a des espaces et des temps en jachère, des moments qui ne produisent rien et où la terre se repose en ne produisant rien. Il en va de même pour l'humain. (...) Il faut ménager des temps et des lieux où le sujet se repose, où les rythmes sociaux sont mis en veilleuse » Créer des lieux sans intention thérapeutique officielle reste compliqué à cause des exigences administratives. « La jachère ou espace du dire, c'est la possibilité de récupérer, même partiellement, quelques instants, la possibilité de rassembler la dispersion afin que se tisse du dire. » Il y a un gros travail à faire de la part des éducateurs selon Jean Oury, « pour préserver de tels moments, des moments où on fout la paix aux gens, donc des moments de récréation. ». Nous pouvons seulement espérer avoir offert cet espace à Balou et qu'il soit parti ensuite vers un ailleurs meilleur.

par Elsa Lavalaye éducatrice spécialisée



“

**Toute personne,
en tant que membre
de la société,
a droit à la sécurité sociale**

elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

À 8h30, Elsa et Delphine franchissent la porte, mettent l'eau à chauffer dans les bouilloires puis décrochent le téléphone dans l'espoir d'obtenir quelques lits d'urgence pour le soir. Entre temps sont arrivés Carlos, Julien, Franck et Jean-Michel.

9h dans un grincement les rideaux métalliques se lèvent, la porte s'ouvre, les premiers visiteurs s'approchent du comptoir ou vont directement s'asseoir pour revenir plus tard. Un fond musical, une odeur de café, des sourires, des poignées de mains, des yeux fatigués, des regards, inquiets, rieurs, suspicieux, irrités... et d'autres regards, discrètement attentifs, à ne laisser personne confronté au vide. Silencieusement le temps coule, trop vite. Questions et réponses volent d'un coin de la salle à l'autre. C'est Julien qui assure aujourd'hui les entretiens «au pied levé», Carlos dirige vers lui un jeune homme,

4097

entretiens

sur 225 jours ouvrés en 2014

qui vient pour la première fois et semble stupéfait de voir dans cette ruche bourdonnante, apparaître cette silhouette tranquille qui l'invite à le suivre. La porte du bureau s'ouvre et se referme, l'entretien durera... le temps nécessaire, tandis que dans la salle, le tempo s'accélère. Ici l'horloge indique le début et la fin des accueils ; entre les deux, le temps s'étire, se resserre, parfois même semble s'abolir.



l'instant et la durée

Le travail de l'équipe salariée comporte 7 volets dont aucun n'est considéré comme subsidiaire

L'organisation du travail

L'intendance dont l'enjeu est de garantir la qualité des conditions d'accueil

- Approvisionnement ;
- « Mise en place » avant l'ouverture au public ;
- Maintenance.

L'accueil et l'accompagnement

- Présence en salle durant les permanences ;
- Recherches d'hébergement ;
- Entretiens informels et sur rendez-vous ;
- Accompagnements physiques à l'extérieur ;
- Médiation Sociale ;
- Accompagnement des sorties
- Animation des ateliers d'expression, de création ;
- Réunions avec les usagers, dites « Réunions d'information collective ». Elles ont lieu en principe tous les 4 mois et portent sur l'actualité de la structure, à la fois pour en expliquer le fonctionnement, l'organisation et le sens des actions menées et pour recueillir les questions et observations des personnes présentes. En 2014, deux rendez-vous ont eu lieu.

La répartition pour chaque salarié entre les temps consacrés à l'accueil et ceux dévolus aux accompagnements, est organisée par un planning mensuel.

La réflexion collective

- Débriefings quotidiens. Ils ont lieu du lundi au vendredi, de 12h15 à 12h30, afin que le médiateur présent seulement en matinée puisse y assister, ainsi que les lundi, mercredi et jeudi, à partir de 16h45. Leur durée, en principe d'un quart d'heure, tend à s'allonger jusqu'à parfois nous mener à 18h. En effet, initialement conçus pour la transmission d'informations, ils sont aussi devenus des temps de réflexion sur l'accueil, où se confrontent les observations, se formulent des hypothèses et s'ébauchent des stratégies de réajustements.
- Réunions d'équipe. Elles se déroulent tous les vendredis après-midi et sont essentiellement consacrées, une fois transmises les informations générales, à définir des positions cohérentes par rapport aux points d'achoppement de la semaine écoulée et à approfondir les situations rencontrées dans les accompagnements. Depuis maintenant 12 ans, une fois par mois, nous sommes rejoints par l'Equipe mobile Psychiatrie-Précarité (E.M.P.P.) de l'inter-secteur de Maison-Blanche, avec laquelle, outre nos réunions consacrées à l'analyse de situations qui nous posent problème, une coopération sur le terrain tend à se développer auprès des personnes accueillies et accompagnées, sous forme, soit de rendez-vous proposés dans nos locaux, soit d'accompagnements physiques vers des lieux de soins.
- Supervisions. Centrées sur l'analyse des pratiques professionnelles, elles ont lieu une fois par mois, soit à l'E.F.P.P. (école de formation psycho-pédagogique), soit dans nos locaux. La chef de service y assiste ponctuellement, à des dates préalablement convenues.

Le travail en réseau

- Participation aux réunions partenariales ;
- Appels téléphoniques et rencontres de concertation.

La rédaction d'écrits professionnels

- Fiches de liaison ;
- Attestations de suivi ;
- Rapports sociaux ;
- Comptes-rendus annuels d'activité ;
- Recueil de données statistiques.

L'encadrement des stagiaires

Cette année ont été reçues deux stagiaires.

Le dispositif d'accueil

accueil collectif

	matin	après-midi	
lundi	accueil informel	accueil informel	
mardi	petits déjeuners		
mercredi	accueil informel	accueil informel	permanence culturelle et atelier d'echecs
jeudi	petits déjeuners	accueil informel	atelier terre
vendredi	accueil informel		

accueil individuel

	matin		après-midi	
	entretiens sans rendez-vous	entretiens sur rendez-vous	entretiens sans rendez-vous	entretiens sur rendez-vous
	entretiens sans rendez-vous	entretiens sur rendez-vous	entretiens sans rendez-vous	entretiens sur rendez-vous
	entretiens sans rendez-vous	entretiens sur rendez-vous	entretiens sur rendez-vous	
	entretiens sur rendez-vous	permanence juridique		

Un échantillon de la fréquentation établi sur 10 temps d'accueil

<p>lundi 3 MARS</p>	<p>10 nouveaux adultes 3 nouveaux mineurs afghans 2 nouveaux mineurs vietnamiens lusophones</p>	<p>mardi 4 MARS</p>	<p>195 personnes 4 familles 4-5 enfants 5 femmes seules 16 mineurs isolés pas de nouveau</p>	<p>vendredi 7 MARS</p>	<p>20-25 nouveaux adultes afghans 9 nouveaux mineurs afghans</p>
<p>lundi 17 MARS</p>	<p>5-6 nouveaux mineurs afghans</p>	<p>mardi 18 MARS</p>	<p>3 nouveaux mineurs afghans</p>	<p>mercredi 19 MARS</p>	<p>Une nouvelle famille (père et 3 enfants espagnols, mère mauritanienne) sans hébergement depuis 3 jours. Une nouvelle famille (père mère bébé) roumaine non prise en charge par le 115 car communautaire Une femme tibétaine avec sa fille</p>
<p>lundi 24 MARS</p>	<p>1 nouvelle famille iranienne avec un enfant de 13 ans 1 nouveau couple de roumains lusophones 3 nouveaux mineurs afghans, 5 nouveaux adultes afghans 1 jeune afghan francophone de retour au CAMRES (accueilli, mineur, en 2001) redemande l'asile en France après avoir vécu au Pays Bas et en Allemagne où il a perdu le contact avec son frère.</p>	<p>mardi 25 MARS</p>	<p>2 jeunes nouveaux vietnamiens (peut-être mineurs)</p>	<p>jeudi 27 MARS</p>	<p>1 nouveau tchéchène francophone de 16 ans avec sa mère déboutée CNDA 1 nouvel afghan dont les enfants sont restés au pays avec leur grand'mère paternelle et la femme est en Turquie. Très pressé de déposer une demande d'asile qui inexorablement ne sera traitée que lentement</p>

sur 10 temps d'accueil
111 nouvelles personnes dont 59 mineurs isolés

**“ Résister
est un verbe
qui se conjugue
au présent**

Lucie Aubrac

Chronique d'une chute annoncée... ou presque !

À la relecture de mes écrits pour les rapports d'activité des deux dernières années, j'ai réalisé à quel point mon approche était focalisée sur les dysfonctionnements, les ratés, la saturation des dispositifs, en somme sur ce qui n'allait pas ; mais aussi sur l'impact que cela pouvait avoir sur le travail socio-éducatif mené et à terme sur les intervenants socio-éducatifs eux-mêmes, trop souvent mis en difficulté dans leurs postures, par le grand-écart entre leurs aspirations philosophiques et humanistes et les moyens qui leur sont donnés pour mettre en œuvre leurs actions.

Un accès aux droits de plus en plus compliqué avec une rigidité administrative qui s'oppose à la satisfaction de réels besoins, notamment de soins, des dossiers d'ouverture et de renouvellement de droits à la CPAM égarés qui doublent voire triplent le temps de travail

par Franck Steffen **éducateur spécialisé**

normalement requis. Alors bien sûr, c'est la crise et la campagne de lutte contre les fraudes. Le problème c'est que les mesures sont appliquées de manière unilatérale / homogène et ce sont malheureusement souvent les plus fragiles et les plus précaires qui en font les frais, qui se retrouvent en rupture de droits, de ressources financières, parfois pendant plusieurs mois, avec les conséquences déléteres inhérentes.

Surtout rester calme, réfléchir...

Revenir aux fondamentaux : face aux difficultés, surtout ne pas rester seul, tisser un réseau de professionnels autour de la situation... Sauf que nous sommes confrontés à des problèmes similaires pour les réorientations et le travail en réseau tant le dispositif semble embolisé... Beaucoup de structures relatent leur état de saturation, partagent ces mêmes sentiments de n'avoir plus les moyens de faire leur travail de manière satisfaisante.

Tout cela me met de plus en plus à mal et c'est précisément pour cela que je n'arrive plus à me détacher des aspects négatifs, que mes deux derniers écrits dépeignent un paysage maussade et ombrageux. Malgré les joies, les rires, les rencontres toujours aussi riches, émouvantes parfois, et le fait que le quotidien soit généralement jovial grâce aux liens existants entre les acteurs du Camres, ce qui inexorablement grignote du terrain, grandit c'est ce sentiment de se débattre face à des demandes de plus en plus nombreuses

(d'orientation, d'information, d'accompagnement), d'être démuni face aux démarches administratives qui s'accumulent, face aux contacts partenariaux qu'il faudrait prendre sans en avoir la marge de manoeuvre... Il m'est trop fréquemment impossible d'absorber la charge de travail, ce qui engendre un sentiment croissant d'insatisfaction de ne pouvoir tenir des engagements pris concernant des besoins que je sais légitimes. A la longue, l'insatisfaction se transforme progressivement en malaise, en mal-être...

Quelles solutions? Quelles perspectives d'amélioration? Puis viennent le doute, les moments de découragement, les questionnements... Que faire? Abandonner!? Ce n'est pas une option envisageable! Car ce qui domine le découragement, c'est l'indignation, la révolte.

Alors c'est le choix du surinvestissement et des excès qui vont avec que j'ai fait depuis bientôt trois ans. Pas le temps pour les écrits professionnels durant le temps de travail, pas un souci, ils seront faits ce soir à la maison quand les filles seront couchées... J'ai pris du retard et cela ne peut pas attendre plus longtemps, la fatigue s'accumule mais pas le choix. Mais tout cela a un coût, la privation de sommeil, le stress, épuisent d'abord le corps; puis viennent, insidieusement entamées les ressources psychiques. Le cocktail fait effet très vite. Irritabilité à la maison due à une patience en berne, relations plus tendues avec les enfants, ont à leur tour généré du malaise, de la culpabilité qui vont s'ajouter

L'instant et la durée

à ceux du travail... Deux entorses en 2013, dues à de l'inattention liée à la fatigue constituaient des avertissements que j'ai préféré ignorer.

C'est difficile, éprouvant, mais je suis porté par la conviction que ce que nous faisons est réellement utile, peut-être même nécessaire, que les principes et les conceptions de l'ensemble des intervenants du Camres sont justes : tous les êtres humains sont égaux en droits, chacun a une valeur, chaque être humain est singulier et nécessite d'être traité comme tel, car c'est par cette singularité qu'il contribue à la richesse collective, il ne peut donc être réduit à sa dimension d'usager du dispositif socio-éducatif, pas plus qu'à sa situation administrative ou à un numéro de dossier d'un quelconque organisme.

Malgré les difficultés qui nous touchent tous, la bienveillance, la complicité, la solidarité qui nous unissent sont sources d'une énergie positive qui combinée à la bonne humeur que nous nous efforçons de garder et à l'humour viennent combattre les énergies négatives, la pression, le stress...

Pas le temps d'assurer les accompagnements d'une manière qui me satisfasse, je décide d'informatiser ma prise de notes, occasionnant encore plus de travail à la maison. A chaque nouvel obstacle, j'essaie de répondre en accroissant encore mon investissement et mes efforts. A l'époque, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à la symbolique du « baroud d'honneur »...

La fatigue s'accroît, l'ensemble des difficultés émoissent inexorablement... Mais j'ai fêté ma 11ème année au Camres et 2014 se profile.

L'année commence bien mal... Mme G. est morte ! Et ça c'est insupportable... Nous décidons d'aller nous recueillir à Thiais puisque nous n'avons pas pu assister aux obsèques... C'est important pour Julien d'y aller et je lui propose de l'accompagner. Nous sommes mandatés pour acheter un bouquet de fleurs... Mémorable... Grand moment de solitude, de ceux qui font des souvenirs qui resteront. Puis c'est l'arrivée au carré, puis devant la tombe que nous peinons à identifier... Il n'y a pas de nom, aucun signe singulier qui permettrait de savoir qu'il s'agit bien de la tombe de Mme G. Nous sommes stupéfaits, il n'est pas concevable de laisser les choses en l'état... Nous contactons les collègues afin de les informer et unanimement la décision est prise de

faire graver une décoration funéraire avec son nom et sa date de naissance...

C'est jour d'accueil collectif au Camres et les collègues doivent s'affairer en tous sens mais nous finissons par recevoir un sms avec toutes les informations... Nous partons faire graver la plaque, allons la déposer sur la tombe de Mme G. et nous recueillons quelques instants. Au moment de repartir, nos regards se croisent... pas besoin de mots... Mission accomplie, l'ultime accompagnement et la possibilité d'un dernier au revoir. Nous décidons d'aller déjeuner dans une brasserie, la vie reprend ses droits.

Quelques jours plus tard, un épisode de violence survient. Outre la tension, le stress, consécutifs à ce genre d'évènements, cela va ébranler l'équipe assez durablement. Les deux protagonistes sont exclus une semaine et doivent « re-signer » le contrat social avant d'être ré-accueillis.

Je me retrouve à inviter J., le plus jeune et le plus belliqueux des deux protagonistes, à me suivre pour lui signifier qu'avant de pouvoir revenir au Camres, il doit rencontrer la responsable... Ne jugeant pas opportun que cela se déroule à l'accueil, je l'invite à me suivre dans le bureau... Va s'ensuivre un entretien dense, intense et éprouvant d'une quarantaine de minutes pendant lesquelles je tente de canaliser la violence qui le déborde. Il reste assis, n'est pas menaçant à mon endroit mais gesticule, surexcité en m'expliquant que

ce qu'il n'a pas supporté c'est qu'on lui impose de sortir après l'altercation. Il finit par s'apaiser, accepte le rendez-vous et nous rejoignons la salle d'accueil.

Je regarde l'heure, il reste quinze minutes avant la fermeture... Je suis censé l'inviter à ressortir et à se présenter lundi matin pour le rendez-vous. Comme on dit, « je ne le sens pas », instinctivement, je ne sais pas vraiment pourquoi, et à vrai dire l'entretien m'a vidé, je n'ai alors ni les capacités, ni le temps d'analyser la situation... Je me dois de porter le cadre et la décision prise en équipe... Je veille à prendre un ton bienveillant et je lui demande avec le sourire de bien vouloir sortir... A peine ma phrase prononcée, il s'emporte, martelant qu'on a discuté pendant quarante minutes et que je n'ai rien compris... J'essaie de dialoguer avec lui, de lui réexpliquer, rien n'y fait, il part en pestant. Je reste médusé, avec le sentiment d'avoir saboté en quelques mots ce que j'avais si difficilement construit lors de notre échange.

Nous partons manger à l'extérieur mais je n'ai pas faim... Quelque chose me dérange profondément, je suis obsédé par la nécessité de comprendre : pourquoi n'a-t-il cessé de répéter que je n'avais rien compris ? Je me refais le film encore et encore... J'y suis... et le pire c'est que d'une certaine manière il a raison, il a passé l'entretien à m'expliquer qu'il n'avait pas supporté qu'on lui demande de sortir, et c'est pourtant ce que j'ai fait dès notre sortie du bureau. Cela ne fait qu'accentuer mon malaise... Toute cette violence absorbée, le mal-

être, la culpabilité... Je passe un des pires week-ends de ma vie, un vrai « nervous breakdown » de 48h... Comme je l'écrivais au début de ce texte, l'accumulation de fatigue nerveuse, de stress, la privation de sommeil sapent petit à petit l'énergie physique puis psychique. Au regard de mon état à l'issue de cet événement, je prends conscience que je ne dispose plus des ressources nécessaires pour encaisser, pire encore j'ai peur que cela n'affecte mon discernement, déjà que mon « statut d'indigné » génère un manque certain de distance... Je me suis fait peur, il faut que je lève le pied...

Mais l'accumulation de travail, de pression finit par me rattraper et je reprends petit à petit mes « mauvaises habitudes »...

A cela s'ajoute le spectre du projet de sortie de la politique de la ville et d'éventuelles suppressions de postes, voire de l'arrêt complet de l'activité puisque plutôt que de proposer un accueil au rabais, de moindre qualité ou d'être contraint à faire des choix inacceptables, contraires au projet associatif... Le CA a majoritairement opté pour ce sabordage au cas où... L'ensemble déstabilise, affaiblit. Tant bien que mal, je tente de trouver une forme d'équilibre. Je ne peux pas arrêter complètement de travailler à la maison sinon autant abandonner le travail d'accompagnement. Pour autant, pas question de retomber dans les excès du dernier semestre 2013, c'est devenu contre-productif.

Le temps reprend son cours. En l'absence de rares

événements particulièrement stressants, le quotidien est largement égayé par la complicité qui nous lie, nos blagues, nos moments de partage. Tout cela contribue largement à maintenir une dynamique et à étayer la motivation, d'autant plus que quelques satisfactions professionnelles viennent couronner mon obstination.

En mars, Monsieur S. reçoit enfin sa notification d'accord d'indemnisation par les services de Pôle Emploi, ce qui fait suite à une véritable bataille administrative de près de sept mois suite à son licenciement abusif en juin 2013 : demandes de pièces complémentaires, courriers en retour, documents remis mais non enregistrés ou non portés au dossier, un accompagnement en agence pour tenter de comprendre ce qui bloquait... Cela m'avait mis hors de moi tant je trouvais insupportable cette « dictature administrative » privant les usagers de leurs droits et donnant l'impression d'être hermétique aux

préjudices qui s'ensuivraient. Par ailleurs, cela n'a fait qu'alimenter ma « parano » m'amenant jusqu'à dresser des listes des documents remis en agence à telle date que je demandais à Monsieur S. de bien vouloir faire tamponner pour preuve de dépôt. A quoi en étais-je rendu !?

Voyons le côté positif, c'est un fort message d'encouragement à la pugnacité.

En mai, nouvelle « victoire ». Monsieur B. vient de retirer son courrier parmi lequel se trouve la réponse de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) au recours que nous avons formé avec Maryam en octobre 2013. La décision initiale de ne pas lui reconnaître la qualité de travailleur handicapé et donc de ne pas lui renouveler sa carte de priorité alors qu'il s'agissait d'une simple demande de renouvellement de ses droits est invalidée. Pourtant, je ne comprends toujours pas comment on peut apprécier un taux d'incapacité sans que la personne ne soit vue par un médecin. En accord, avec Monsieur B. nous formons une nouvelle requête auprès du Tribunal du Contentieux de l'Incapacité et préparons le dossier de demande d'aide juridictionnelle avec le soutien de Maryam, non pour que Monsieur B. puisse percevoir l'A.A.H. puisqu'il ne remplit pas les conditions pour y prétendre, mais pour qu'il soit convoqué et puisse enfin être examiné par un médecin qui se prononcera et statuera sur son taux d'incapacité, sur la base d'éléments tangibles.

Puis arrive juillet et les congés qui ne sont plus qu'à une encablure, le break salvateur de plus en plus attendu. C'est au début de ce mois, celui de mon anniversaire, que je vais connaître ma plus grande satisfaction professionnelle de l'année.

Juliette a fait un malaise sur la voie publique et a été conduite aux urgences. Inespéré, je ne dois pas laisser passer l'occasion. Grâce à l'intervention de l'Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité (E.M.P.P.) de l'hôpital de Maison Blanche, je suis mis en relation avec l'équipe du service d'appui Santé Mentale et Exclusion Sociale (S.M.E.S.) de l'hôpital Sainte Anne afin de coordonner son transfert à Sainte Anne dans le cadre d'une admission en soins psychiatriques à la demande d'un tiers (anciennement Hospitalisation à la Demande d'un Tiers - H.D.T.). Je prends ensuite très vite contact avec un infirmier du service de médecine générale afin de m'enquérir de l'état de santé de Juliette : rien de grave... ils s'apprêtent à la faire sortir. Il s'en est fallu de peu, il ne faut surtout pas qu'elle sorte. Je lui donne les explications concernant le transfert vers l'hôpital Sainte Anne qui se met en place. Je l'ai convaincu, il diffère la sortie en attendant d'être contacté par le S.M.E.S. Je téléphone au fils de Juliette afin de savoir s'il veut bien rejoindre sa mère à l'hôpital et surtout être le tiers qui permettra son hospitalisation. Il accepte et j'en informe le S.M.E.S. Juliette est conduite à l'hôpital Sainte Anne pour y être admise. Ici, me semble-t-il, une explication complémentaire s'impose, il n'est peut-être pas évident

L'instant et la durée

à priori qu'une admission à Sainte-Anne constitue, en soi, une bonne nouvelle.

Pour aller à l'essentiel, Juliette est assez lourdement handicapée suite à deux Accidents Vasculaires Cérébraux (A.V.C.) survenus il y a plus de dix ans. Ils lui ont laissé des séquelles importantes notamment sur le plan cognitif. Je l'accompagne depuis 2005 et depuis 2009 « l'hermétisme » croissant de son discours m'avait alerté et amené à m'interroger sur une éventuelle dégradation de son état psychique. La vigilance s'imposait et un travail partenarial étoffé avec l'E.M.P.P.a été mis en place. Cependant, malgré nos efforts conjoints pour sensibiliser les services de soins en charge de son suivi médical, le contact reste difficile et une demande de synthèse est rejetée. La situation évolue dans ce contexte et je trouve que sur certains aspects Juliette se dégrade d'année en année. Puis en novembre 2012, plus de nouvelles... Huit mois passent avant que je ne la voie franchir à nouveau la porte du Camres... C'est catastrophique, je constate qu'elle a perdu son titre de séjour - qu'elle n'avait pas pensé à renouveler à temps. Elle a également omis de refaire une demande de reconnaissance de personne handicapée auprès des services de la M.D.P.H. et va se retrouver sans ressources financières, la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) se devant d'interrompre le versement de son A.A.H.

Par ailleurs, elle a contracté une dette de loyers de plus de 1500 euros, et peut à tout moment tomber sous le coup d'une procédure d'expulsion.

Plus inquiétant, elle ne semble pas prendre pleinement conscience de la gravité de la situation, ni des échéances prochaines et des difficultés qui en découlent.

Il s'avère qu'elle n'a été en contact avec aucun travailleur social pendant la période où elle ne venait plus dans notre structure. Elle n'a pas sollicité les services sociaux de l'arrondissement, et ne semble plus avoir de suivi médical régulier.

Compte tenu de la fermeture estivale de notre service quelques jours plus tard, je l'oriente vers le Service Social Départemental Polyvalent (S.S.D.P.) du 15^{ème} arrondissement où elle réside.

Dès septembre, un travail partenarial s'amorce avec une assistante sociale du S.S.D.P., nos contacts relativement réguliers nous permettent de mutualiser nos observations qui se rejoignent.

Juliette présente un comportement inquiétant, elle est par moment incohérente, peut passer du rire aux

larmes, s'emporter à la moindre contrariété. Depuis septembre 2013, elle a ainsi mis fin à plusieurs entretiens de manière soudaine, en se levant et en partant sans qu'il soit possible de l'apaiser et de la retenir. Cela nous conduit à adresser en commun nos deux signalements au Procureur du Tribunal d'Instance. Mais, malgré nos efforts pour la convaincre et les contacts pris avec l'expert psychiatre désigné, Juliette refuse en bloc de se rendre aux deux convocations qui lui sont adressées. C'est pour cela que son hospitalisation est une bonne nouvelle. Depuis sa sortie, après plus de deux mois, Juliette va beaucoup mieux. Elle prend régulièrement son traitement, un accompagnement social régulier s'est amorcé dans un Centre Médico-Psychologique (C.M.P.) avec l'assistante sociale qu'elle avait rencontrée lors de son hospitalisation, les dettes de loyers ont pu être épongées, et surtout, elle a été examinée par un expert psychiatre et mise sous tutelle par le Tribunal d'Instance. Ma satisfaction tient au fait que tout cela a été rendu possible par la mise en œuvre d'un travail partenarial régulier, synergique, basé sur la fréquence des contacts, des rencontres, l'organisation d'une synthèse (enfin !) ayant permis que se tisse autour de Juliette un réseau d'intervenants pluridisciplinaires sensibilisés à sa situation. Une vraie bouffée d'oxygène, pleine d'espoir au regard des possibles.

C'est sur cette note très positive qu'arrivent les congés d'été...

Quatre semaines plus tard, l'impression est encore plus prégnante que l'année précédente, ce n'est plus suffisant pour récupérer, ni physiquement, ni psychologiquement... Je suis pourtant content de revoir mes collègues et les personnes que nous accueillons. Et le premier jour de septembre va cruellement confirmer ce sentiment, premier appel à la C.A.F de l'exercice 2014-2015... Injoignable, l'interface téléphonique a été changée et il n'y a aucune information pertinente sur le site internet... J'aurai peut-être plus de chance avec la C.P.A.M., M. S. n'a toujours aucune nouvelle de la demande de rattachement de sa femme arrivée en avril... Aucune trace du dossier, il a dû être égaré, il faut recommencer... Le calme aura duré une demi-journée, deux simples coups de fils auront suffi à réveiller le sentiment d'agacement.

Au fil des mois, j'encaisse de moins en moins bien la multiplication de ce type d'évènements... Ecoëurement, pressurisation, fatigue, énervement, indignation réapparaissent très vite, trop... Puis c'est le retour en force du doute, et c'est reparti pour un cycle.

Je m'épuise lentement mais sûrement et je n'arrive plus à travailler le soir... sans cet effort, impossible de maintenir des accompagnements viables... Cela concourt à accroître les sentiments « mortifères ». J'éprouve de plus en plus de difficulté à occulter la morosité...

Une goutte d'eau va venir faire déborder mon vase. Un mardi de novembre, jour d'accueil collectif, une

L'instant et la durée

altercation s'envenime, et en dépit de nos efforts pour apaiser les esprits, des coups sont échangés... Nous devons nous interposer physiquement afin de contenir, de couper les lignes de regards qui se cherchent et se défient. Certains accueillis tentent une médiation mais finissent par rejoindre le nombre des belligérants après avoir eux-mêmes été invectivés, voire insultés. La situation devient incontrôlable, le conflit se déporte sur l'extérieur, puis finit sur la voie publique devant une brasserie rue du faubourg St Martin. L'équipe doit être éparpillée un peu partout aux alentours.

Pour ma part, je tente de contenir le jeune J., celui de janvier dernier, j'ai des sensations étranges comme une lassitude plombant mon énergie, je ne réagis pas « normalement », et c'est déconcertant. Je perds le fil, mon champ de conscience se limite aux foyers d'échauffourées qui se présentent sur ma trajectoire, je suis comme désorienté. Je m'aperçois que nous sommes devant une des brasseries de la rue du faubourg St Martin, même pas la faculté de me demander ce qui se passe dans les locaux, ce qui se passe pour mes collègues, à part Julien qui se trouve à mes côtés. Encore quelques éclats de voix, des dernières menaces qui fusent, et l'incendie finit par s'éteindre... à part pour J. qui retourne vers le Camres et prend à partie une grande majorité des collègues féminines présentes dont Anne D. la bienveillante. Je suis tellement sonné que je ne m'en rends pas compte de suite... Je décroche...

Mes collègues me rappelleront plus tard que c'est moi qui « l'ai fait bouger » de devant la porte et écouter l'invective, j'étais dans un état tel que je n'en avais aucun souvenir... Nous décidons de fermer la structure pour nous retrouver, débriefer, c'est important. Mon premier souvenir post-fermeture c'est la nausée qui me gagne... Elle ne me quittera pas durant plusieurs semaines. Lors de nos échanges, nous tentons de reconstituer le puzzle du film, de reprendre le déroulé des événements. Cela ne fait que confirmer mes sensations, mes impressions : lorsque j'étais au milieu de la mêlée, j'ai eu comme des absences. Que je ne puisse pas avoir une vue d'ensemble des événements rien de plus normal mais quand Yannick m'explique que j'ai dû esquiver un coup de poing qui ne m'était pas destiné alors que je n'en ai aucun souvenir donc d'une certaine manière que je ne m'en suis pas aperçu sur le moment, c'est bien plus inquiétant...

Le mal-être s'installe durablement. Et cette nausée quotidienne... Seul moment de répit, le sommeil. Le mal-être se réveille en même temps que moi, j'ai l'impression que des tendeurs me retiennent à la maison, j'ai de plus en plus de mal à me mettre en route et donc j'arrive trop fréquemment en retard à mon goût, et de plus en plus. Je n'arrive plus à me donner de l'impulsion, j'ai l'impression d'avoir une chape de plomb sur les épaules. Pourtant, aucun reproche de la part de mes collègues, toujours cette bienveillance, ce soutien, cette vigilance... Elsa, qui s'évertue à essayer de me faire rire, Carlos, qui tente de me remotiver en faisant semblant de m'engueuler, amicalement, et m'encourage à réinvestir mes loisirs. Même Jean-Michel et Delphine, d'habitude si discrets, si « réservés » sont pleins de sollicitude à mon égard. Julien, Yannick... Je crois le deviner dans leurs yeux... ils s'inquiètent. Malgré toute cette affectueuse attention, c'est de plus en plus difficile, j'ai le sentiment que le cœur n'y est plus... Tout le monde est affecté, hors de question de m'arrêter pourtant tous me le suggèrent... Mais ça ne passe toujours pas... Alors lorsqu'un accueilli que je connais depuis plusieurs années me dit que depuis quelques temps, je ne suis pas comme avant, que je ne souris plus, je suis saisi. Je finis par m'engager à consulter mon médecin et à ne pas refuser un éventuel arrêt...

L'idée du départ finit par éclore, le malaise est trop grand, mes compétences professionnelles sont affectées... Je

suis tiraillé, ambivalent... Je sais que dans cet état je ne suis pas d'un grand soutien, et je ne crois plus à une amélioration rapide de mon état mais je n'arrive pas à me résigner à abandonner mes collègues, pas maintenant, la situation est trop compliquée... Je refuse de l'admettre mais la décision s'est imposée avant même que j'en prenne conscience... Je vais partir, je ne peux plus me donner à 100% et cela m'est insupportable, l'humeur mélancolique me coupe trop souvent des moments de partage, des plaisanteries. Je n'arrive pas à le croire, pas vraiment à réaliser... Mais je ne veux pas terminer comme un nombre croissant d'intervenants socio-éducatifs qui rincés par le dispositif capitulent, trop sont à ce point écoeurés qu'ils se réorientent, changent de profession... La lutte doit continuer...

La possibilité m'est offerte de poursuivre l'œuvre de résistance qui m'a animé aux côtés de l'ensemble des intervenants du Camres avec qui j'ai été amené à collaborer et pour laquelle je me suis tant investi et engagé... Je ne capitulerai pas... Ainsi, je saisis l'opportunité qui m'est offerte de poursuivre mon métier d'éducateur spécialisé dans le champ de la précarité, sur le même territoire afin de continuer à lutter contre les exclusions, les injustices sociales et à accompagner les plus fragiles. Je demande à rencontrer Martine pour lui annoncer ma décision, je « n'en mène pas large », c'est presque irréel, je ne voulais pas envisager que cela puisse se terminer,

L'instant et la durée

surtout pas comme ça. L'entretien se déroule dans le bureau éducatif qui jouxte celui dans lequel plus de dix ans plus tôt elle me faisait passer mon entretien d'embauche.

12 Décembre 2014, j'ai rendez-vous chez mon médecin traitant : le couperet tombe quand je lis le terme burn-out au bas de mon arrêt de travail... Le contre-coup est terrible et j'accuse difficilement le coup. OCB (rien à voir avec la célèbre marque de papier à cigarettes) du Camres est tombé au front, surréaliste... En revanche, moi, je ne le suis pas totalement et il est hors de question de sortir sur arrêt de l'arbitre alors je refuse un arrêt trop prolongé, je reviendrai dès que possible ; je n'accepte pas d'être dans cet état là... Pourtant, lors de ma première semaine d'arrêt, je vais encore plus mal : je culpabilise de ne pas être auprès de mes collègues, je n'arrive pas à me reposer et j'angoisse... Burn-out ! Et si je n'étais plus en capacité d'exercer ma profession pendant un bon moment...

Même en arrêt à la maison, ce sont mes collègues qui m'insufflent de l'énergie, tous s'y mettent afin que je me motive pour la sortie cinéma prévue avec Carlos et Julien... Une super soirée qui m'a fait beaucoup de bien, tout comme le repas du vendredi midi tous ensemble ou presque - Jean-Michel ne connaissant pas le principe de la pause déjeuner - dans un restaurant indien que nous a fait découvrir Elsa.

C'est pour cela qu'à l'heure du bilan, sur le plan professionnel, je n'ai presque aucun regret, ni de mon surinvestissement, ni de ses excès et de leurs conséquences tant je suis convaincu du bien fondé de l'action à laquelle je me suis associé et des convictions qui la portent. Mon seul regret est de n'avoir plus l'énergie de continuer...

Alors, avec une pensée émue pour Monsieur Jean Louis LEGAVRE à l'époque Président de l'association, qui m'a embauché en septembre 2003, je remercie Martine Fourcaut qui a vu alors en moi un bon équipier pour cette aventure. Et, bien que notre projet récuse les logiques de productivité, d'efficacité et de prestation, je suis fier de me dire en tant qu'éducateur un pur «produit Camres». Je remercie également infiniment chacune des personnes que j'y ai rencontrées salariés, bénévoles, administrateurs, stagiaires et partenaires,

qui ont entièrement et activement participé à la construction de mon identité professionnelle.

Si le luxe est une notion qui semble bien incompatible avec le champ de la précarité, je peux affirmer que j'ai connu au Camres une forme de luxe : celui de me lever tous les matins pour aller exercer ma profession dans un cadre porteur de convictions en adéquation avec les miennes, d'exercer mon activité en me permettant d'être authentique, en accord avec mes valeurs. Ce « privilège » me rend d'autant plus reconnaissant.

C'est pour cela que je ne capitulerai pas, j'espère pouvoir encore longtemps porter et incarner en tant que professionnel et individu singulier les aspirations et les valeurs qui nous ont fédérés, nous fédèrent et nous fédèreront encore longtemps.

Aujourd'hui je ne suis plus salarié du Camres, j'en suis adhérent, et j'espère bien ainsi continuer à soutenir mes anciens camarades et à travers eux, les personnes qu'ils accueillent et accompagnent. Une façon pour moi de continuer à faire face à leurs côtés à l'adversité, de refuser cette forme de déshumanisation imposée par la logique administrative, de refuser que la logique de catégorisation tende à nier la singularité de chacun, de lutter contre la politique de gestion de pénurie qui met les individus dans des dynamiques concurrentielles affaiblissant par ce truchement les solidarités et par prolongement l'ensemble du corps social.

Je leur souhaite à toutes et à tous le meilleur pour la suite dont j'espère bien faire partie, autrement. Courage, Compagnons !

La lutte continue... OCB du Camres est tombé, blessé au front, mais moi je suis encore debout.

« Résister est un verbe qui se conjugue au présent »
Lucie Aubrac.

... parce que demain ce sera peut-être déjà trop tard.
OCB (09/2003-02/2015)

par Franck Steffen éducateur spécialisé



“

**Toute personne a droit
à un recours effectif
devant les juridictions
nationales compétentes**

**contre les actes violant les droits fondamentaux
qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.**

Article 8 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

300

personnes accueillies chaque jour

Cette année, nécessité fait loi, nous avons d'abord laissé parler ces chiffres qui disent la détresse, mais aussi la volonté de vivre, de celles et ceux, enfants, adolescents, adultes et anciens qui font leur choix parmi les nourritures terrestres, ludiques, relationnelles et culturelles offertes.

A partir de septembre, un nombre important de réfugiés d'Erythrée, du Soudan, mais aussi d'afghans, exilés ou même nés au Pakistan, sont arrivés. Parmi eux,

de très jeunes gens, prématurément blindés par les traumatismes de la guerre et des pérégrinations, aussi méfiants qu'attirés par la rencontre avec l'autre.

Pour proposer un cadre convenable et contenant pour toutes les singularités, diverses modalités d'accueil sont proposées simultanément. Il s'agit d'une part d'inviter à partager l'espace de telle sorte que nul n'y soit importun, ni importuné, quels que soient son âge, son sexe, son origine ou sa problématique, tel est l'enjeu des accueils collectifs. Une petite trentaine de personnes, souffrant apparemment de troubles psychiques, semble s'y sentir en sécurité, peut-être précisément parce que dans la mosaïque des singularités, la leur ne provoque pas d'ostracisme. Il s'agit aussi de laisser se créer des «bulles», fugaces moments d'intimité, au sein même du collectif, d'offrir dans le cadre formel d'un bureau, un intervalle de temps suspendu où pourra se loger ce qui a à se dire, au rythme de chacun, à l'improviste ou sur rendez-vous, c'est affaire d'organisation collective mais aussi d'intuition personnelle et de confiance d'équipe.



accueil pluriel individus singuliers

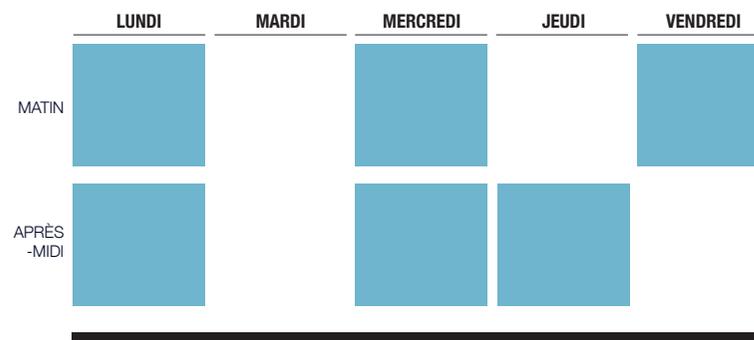
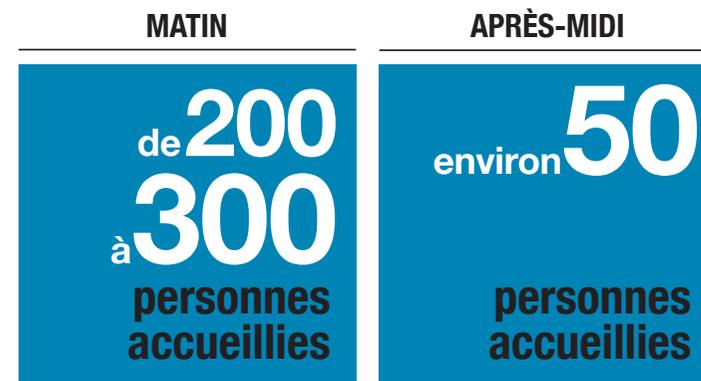
Avec la fréquentation croissante de toutes les modalités d'accueil collectif, la nécessité de leur donner une dimension éducative s'affirme. Sauf en cas d'évidente atteinte portée au cadre, l'intervention directe est inopportune. Nul pré requis à l'accueil, pas même l'entrée en relation.

En revanche, c'est le moment d'observer ce qui se joue sous nos yeux : les conflits de territoire, les tentatives de prise de pouvoir, les attitudes d'identification ou d'affrontement aux figures du

dominant que nous incarnons pour certains, l'effort pour soumettre l'autre, pour s'approprier le bien commun...Observer, autour de nous et en nous, toutes les variantes de comportement, d'émotions qui spécifient notre commune condition d'«animaux dénaturés». Les observer, sans jugement, les déjouer par le sourire, l'humour, l'auto dérision si possible. Résister suffisamment longtemps pour que s'installent les sentiments de sécurité, de non concurrence, jusqu'à ce que la détente, première étape de la confiance, soit possible.

accueil collectif

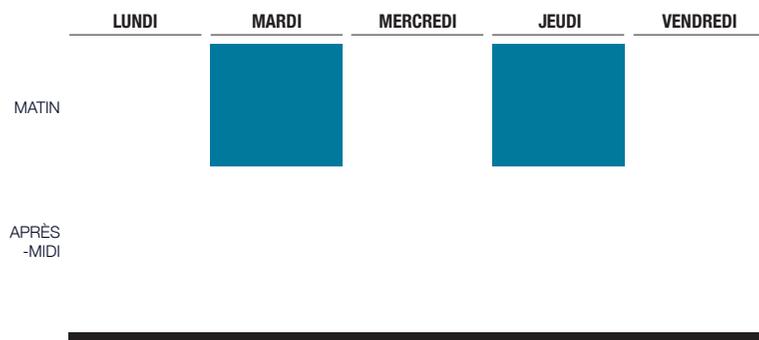
L'accueil informel



Les «petits déjeuners»

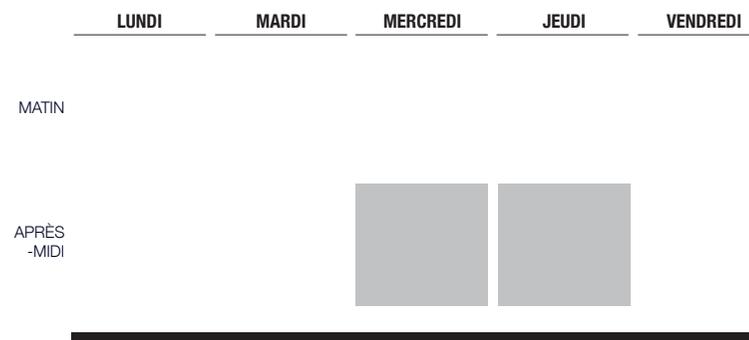
17 965

88 **matinées** 204 **personnes en moyenne**



Culture et création

Il n'y a pas de hasard. C'est la volonté de partager un plaisir qui a conduit successivement Guy à s'improviser animateur de l'atelier modelage «Prendre sa terre en main», Isabelle a voulu mettre théâtre et cinéma à la portée de tous et Francis à organiser des combats par échiquiers interposés. Il s'agit pas de s'occuper, de consommer, mais bien de se relier à l'imaginaire collectif, de modeler la souffrance et les rêves imprègnés dans la terre, de maîtriser l'art d'une guerre sans merci mais sans crime. Il s'agit un moment, d'ouvrir les portes et de s'évader du quotidien pour reprendre des forces.





**Accueillir
quiconque franchit la porte,
sans exclusive ni pré requis.**

L'engagement au camres : impressions et empreinte

En tant que bénévole, j'occupe des temps particuliers au Camres. J'interviens le mercredi matin lors de l'accueil collectif, je sers des boissons et dis bonjour aux personnes qui se présentent face à moi. J'établis ainsi un premier contact avec eux.

Lors de la fermeture à midi, je participe au débriefing et à d'autres moments plus espacés dans le temps, comme les réunions mensuelles, les réunions publiques, l'assemblée générale ou la fermeture annuelle. Ces temps-là marquent pour moi un temps « autre », un temps de convivialité et de réflexion avec un certain nombre de personnes parties prenantes de l'association : les autres bénévoles, les invités, les salariés, les membres du bureau. Mon rapport de bénévolat s'appuie largement sur les notes que je prends à ces moments-là.

par Angelika Gross, **bénévole**

Cette année, la présence de nouveaux membres dans l'équipe a apporté une énergie nouvelle à l'atmosphère de nos échanges.

Un des premiers effets a été un réaménagement de l'espace autour du comptoir qui a facilité les conditions de travail. Il nous a fait prendre conscience de l'enjeu de l'écologie au quotidien.

Par contre, ce que je trouvais personnellement marquant cette année, j'ai du mal à l'exprimer. Beaucoup de choses sont notées dans les cahiers de débriefing mais le temps et les moyens manquent pour les restituer, afin de rendre compte de ce travail titanesque qui se fait au Camres. Il y aurait tellement de choses à dire si l'on voulait. Par exemple, tout au long de l'année, j'ai suivi

avec un grand intérêt l'évolution du processus de co-adaptation des personnes présentes dans la salle lors de l'arrivée d'une femme sans-abri toujours énervée que nous avons fini par surnommer « Mimi Rasta ».

Au départ, je percevais sa présence physique comme celle d'un bourdon, ou d'un furet : elle se déplaçait dans l'espace avec une rapidité incroyable, en grommelant et en créant le vide autour d'elle pour éviter d'être touchée. Paradoxalement, elle arrivait toujours à l'heure de pointe entre 10h30 et 11h30, heure du passage d'un maximum de personnes. J'ai donc observé avec étonnement sa capacité à mener à bien les projets qui l'avaient menée jusqu'ici : boire un verre de café, se laver le visage, aller aux toilettes, arranger ou changer ses vêtements.

Au comptoir, en détachant un gobelet de la pile tout en jetant un regard furtif et parfois furieux, elle demandait toujours gentiment à la personne qui lui servait à boire si elle avait bien dormi, disait quelques mots à propos de son état de bonne ou mauvaise santé tel qu'elle le lisait sur son visage, déroulait des quantités de papier afin de nettoyer ce qu'elle trouvait sale, tout en grondant immédiatement et à voix haute les hommes qui osaient se moquer d'elle plus ou moins ouvertement.

Dans cette situation, elle s'emballait facilement plus d'une fois, et comme elle n'arrivait pas à se calmer

par Angelika Gross, bénévole

accueil pluriel, individus singuliers

par elle-même, il fallait lui imposer fermement une limite, c'est-à-dire, l'exclure temporairement de l'espace.

Au fil du temps, la simple répétition du va-et-vient des personnes qui franchissent le seuil du Camres installe une habitude dans la manière de se fréquenter. Cette habitude n'est autre que la mémoire vive et plus ou moins consciente des visages, des remarques, des réflexions, des événements, des gestes, des odeurs, de l'ambiance, de l'atmosphère, des problèmes qui ont surgi et des solutions qui ont été trouvées pour sortir d'une situation conflictuelle menaçant de conduire dans une impasse.

Ceci dit, il y a une différence entre mon travail ou mon intervention en tant que bénévole au Camres, et la restitution de ce que j'y vis. Plus d'une fois je me suis questionnée sur ce que j'ai le droit de dire et sur ce que je suis obligée de taire afin de respecter le droit de chaque personne à la discrétion, y compris en ce qui concerne mon univers personnel.

Autrement dit, j'ai l'impression que ma difficulté de mettre en paroles ce que je vis au Camres tient pas mal au fait qu'il doit, à mon avis, prendre la forme d'un « secret ouvert » si je veux que mon vécu fasse partie de la mémoire collective qui est l'histoire du Camres.

Je m'étais également questionnée, à travers plusieurs rêves à propos d'un « sac perdu », de l'impact sur moi de la présence psychique des personnes accueillies. Lorsqu'en septembre, mon sac m'a été réellement volé, je n'ai pu m'empêcher d'y voir à l'oeuvre un processus inconscient d'identification avec tous ces étrangers qui, à un moment de leur vie, avaient perdu leurs moyens d'existence.

“

**Toute personne a droit
à un niveau de vie suffisant
pour assurer sa santé,
son bien-être
et ceux de sa famille.**

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

*Mardi matin,
« petit déjeuner »*

Sur un panneau d'affichage un poème de René Char et sa traduction en persan expriment à leur façon les perspectives qui, à mon sens, sous-tendent le travail de l'équipe du Camres, et animent le lieu :

« A tous les repas pris en commun, nous invitons la liberté à s'asseoir. La place demeure vide mais le couvert reste mis. »

Il est neuf heures. Les tables sont dressées. Tartines de pain frais, confitures d'abricot et de fraise, coupelles de sucre, lait, thermos de thé noir, gobelets et cuillères. Du papier essuie-tout à disposition fera office de nappe, ou de « petite place à soi ». Depuis quelques temps la Banque Alimentaire vient enrichir ce socle avec selon les semaines, yaourts, viennoiseries, pâtisseries et fruits de saison.

par Anne Delassus **photographe, bénévole**

L'équipe s'apprête à accueillir, ces matins de petits déjeuner, jusqu'à deux cent cinquante personnes voire plus. En majorité de très jeunes gens embarqués dans l'exil forme 21e siècle, une expérience cruelle et éprouvante qui plonge dans de grands désarrois.

Au comptoir, Carlos veille sur les samovars d'eau chaude et les cafetières. Il alimentera les thermos et servira au bar les chocolats chauds et les cafés. A la porte où beaucoup de monde se presse déjà, Elsa et Delphine vont s'employer toute la matinée et dans diverses langues, à rassurer, à calmer les emportements et les bousculades, à désamorcer les querelles, vont écouter, énoncer, afin que chacun puisse garder confiance et finisse par entrer et trouver place à table. En salle Jean-Michel, Julien et Frank accueillent avec les mots de

bienvenue et invitent à s'asseoir. Les premiers arrivants s'installent, se rassemblent par camaraderies ou nécessités, comme de celle de trouver une prise pour recharger son portable, ou faire garder ses affaires le temps d'une toilette rapide avant de passer à table. Le brouhaha n'est pas encore là, les personnes accueillies « ne tiennent pas encore les murs » et souvent le petit déjeuner commence par un calme très doux.

Trente huit places assises. Dans la salle qui se remplit et finit par ressembler à une arche bruyante, -visages-langues, face à face avec le lointain- je trace un chemin entre les corps avec thermos et corbeilles de pain, et je perçois qu'il y a dans cet équilibre fragile et cette bonne intelligence du moment, de la vitalité et du mystère. Chaque mardi je m'étonne : Qu'est-ce qui permet à ce petit univers bigarré et ultra-sensible de se bâtir, et de tenir le coup ?

J'observe que ce mode d'accueil petit déjeuner, ce temps de détente mais aussi temps d'application, révèle des humeurs différentes. Il y a le plaisir d'être accueilli en ami, de prendre son temps, de pouvoir obtenir une information précieuse, plaisanter avec nous, relâcher la pression avec des petits riens et des rires. De déjeuner à table avec les copains, de prendre soin d'un frère de route. Le droit d'être gourmand, d'aller et venir à sa guise... A l'inverse dans ce contexte, voulu assez libre -mais dont les moyens humains et matériels sont véritablement comptés, dont la logique d'accueil est

par Anne Delassus photographe, bénévole

accueil pluriel, individus singuliers

fondée sur la bienveillance et une règle pour tous : respect de la dignité de l'Autre, chacun doit s'ajuster, et chacun est invité à engager sa responsabilité. Travail sur soi et travail de société. Accepter de lâcher prise sur ses frustrations, consentir à quitter sa place assise car il y en a peu, ravalier sa colère, ne pas abandonner le relief de son repas aux autres, accepter que les personnes de l'équipe n'aient que peu de temps à consacrer à chacun, accepter un autre mode que celui du rapport de forces, être tolérant à table, admettre de partager les bonnes choses...

Pour moi tous ces efforts ne seraient pas faciles à consentir. Ils le sont encore moins pour des personnes embourbées dans des situations périlleuses, là où la souffrance enferrme et empêche toute distance. La frustration accumulée aux cours de ces parcours de vie, parcours d'exil, n'est jamais loin et peut se faire entendre de façon désagréable, voire violente. Cela arrive parfois, et c'est alors une grande épreuve pour toute l'équipe.

Mais si, pour quelques uns, ces efforts semblent pénibles ou sont mal vécus, la plupart des personnes accueillies y consentent pleinement, et avec joie. Ce chaleureux moment de petit déjeuner, cette expérience du vivre-ensemble, ce sont ces hôtes-là, qui avec nous, le tissent et lui donnent vie et forme... Avec leurs cultures, leur maîtrise, leurs capacités et leurs élans.

En cela, ces étrangers qui demandent l'hospitalité -jeunesse mise à mal qui malgré tout désire s'accomplir, faire commun ici- ceux-là même participent en actes à ce « vouloir vivre ensemble », ambition difficile à tenir, chemin escarpé mais vital.

«Si on savait à l'avance ce que seraient les questions, il n'y aurait pas d'aventure, il n'y aurait pas de choix véritable. »

C'est dans ce mouvement et dans l'espoir d'une société plus affranchie, que je participe très modestement depuis 2010 au travail d'équipe du Camres.



**Paisibles
mais sans regard,
des visages d'argile,
une rose épanouie
et la maison rêvée,
au fond du lit,
dans l'hôtel
du Samu social,
par un petit garçon
exilé d'Ukraine.**



culture et création les ateliers



60 atelier
d'échecs
personnes

70 atelier
modelage
personnes



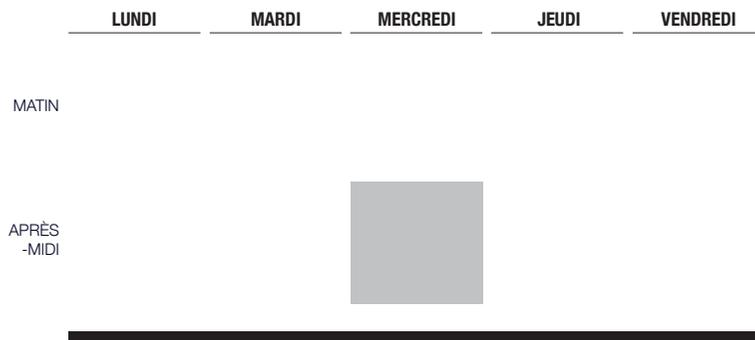
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
APRÈS-MIDI			■	■	

culture et création la permanence culturelle

65 personnes
concernées
30 en 2012

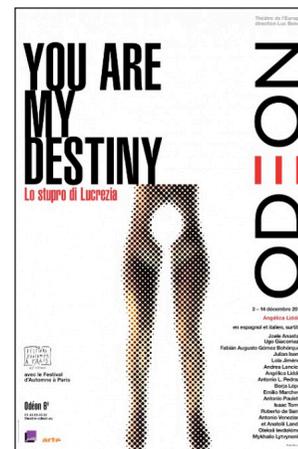
309 places
de spectacles

318 cartes
du Forum des images



culture et création les sorties culturelles

Qu'ils en aient rêvé avant de prendre le chemin de l'exil, ou qu'ils en aient oublié l'existence à force de survivre, rares sont les visiteurs du Camres qui se sentent légitimes à découvrir seuls le Paris des touristes et des amateurs d'Art et d'histoire, comme si ce luxe leur était interdit. C'est à ce rétrécissement de l'espace que nous voulons porter remède en proposant à celles et ceux qui le souhaitent des sorties accompagnées vers les lieux mythiques de la capitale.



PARTENAIRES CULTURELS
les Bouffes du Nord
le Centre Pompidou
l'Épée de bois
le Forum des Images
le Tarmac
l'Odéon
la Compagnie Jolie Môme
la médiathèque
Françoise Sagan



Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté

**de jouir des arts et de participer au progrès scientifique
et aux bienfaits qui en résultent.**

Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

À présent, je m'en vais cultiver mon jardin

C'est avec un peu d'émotion que je vais essayer de donner une image de ce que fut la permanence culturelle au premier semestre 2014 ; en effet ce semestre aura été le dernier pour moi à cette fonction que j'ai décidé de quitter après 8 ans d'activité bénévole.

Ce début d'année a été marqué par l'arrivée de Yannick Chignier, cheffe de service, qui a montré un grand intérêt pour la permanence culturelle et qui nous a aidés à la dynamiser et à la développer. Ainsi le nombre de personnes fréquentant la permanence s'est accru et aussi l'offre.

Nous avons développé le partenariat avec le théâtre de l'Odéon en achetant un nombre de places, beaucoup plus important au tarif préférentiel de

par Isabelle Le Cor Masurier
médiatrice culturelle bénévole

6 euros, répondant ainsi à toutes les demandes. Nous avons créé un partenariat avec le «Tarmac» qui nous fait bénéficier aussi d'un tarif à 6 euros.

Le théâtre des Bouffes du nord ainsi que le théâtre de « l'épée de bois », qui nous offrent des places gratuitement depuis que nous avons cessé le partenariat avec Cultures du cœur, se sont montrés généreux, disponibles et accueillants, nous permettant d'offrir des spectacles variés tout au long de l'année.

Le partenariat avec le Forum des Images s'est poursuivi. Chaque personne qui fréquente la permanence culturelle peut ainsi bénéficier d'une carte d'accès illimité au forum des images durant le mois en cours, renouvelable chaque mois.

Les permanences sont elles même plus animées puisqu'il y a plus d'habitues et on y discute des spectacles que l'on a vus ou que l'on va voir. Une des bénévoles a mis en place un outil informatique, facile à utiliser, pour nous aider à gérer l'offre et la demande, et aussi à pouvoir faire rapidement des statistiques, dès cette année.

Cette expérience a été enrichissante, j'ai rencontré beaucoup de gens : les collègues (salariés et bénévoles), les usagers, en particulier ceux de la permanence culturelle, les partenaires des lieux culturels.

C'est la singularité de chacun qui a fait l'intérêt de ce travail.

C'est donc avec confiance que je laisse ma place, la culture est bien implantée au Camres.

**par Isabelle Le Cor Masurier
médiatrice culturelle bénévole**

Il est grand temps de rallumer les étoiles

Guillaume Appolinaire

2014 a vu l'essor de la permanence culturelle, conséquence d'une dynamique plus collective impulsée par les salariés. Notre projet d'expression, de création et d'accès à la culture vise d'une part à permettre aux personnes reçues dans notre structure d'accéder à des propositions culturelles, d'autre part à leur offrir l'opportunité de partager des moments de plaisir avec les travailleurs sociaux, ce qui leur permet d'envisager la relation sous un nouveau jour.

La permanence culturelle a lieu dans nos locaux tous les mercredis après-midi. Une bénévole en avait pris l'initiative, aidée dans cette tâche par la cheffe de service de l'association. En 2013 ont été recrutés, un médiateur culturel et social sous contrat adulte-relais et une éducatrice spécialisée formée à la médiation culturelle.

par **Carlos Garcia médiateur social et culturel**

En fin d'année, Narguisse Thomas, cheffe de service s'est résolue au départ. Yannick Chignier, embauchée pour lui succéder, est une militante de l'éducation populaire. Sous son impulsion, nous avons décidé de redonner un nouveau souffle à notre permanence, de proposer plus d'activités, et de toucher plus de gens. Nous avons noté une diversification du public de notre permanence culturelle.

Celle-ci est surtout fréquentée par des personnes isolées, plutôt francophones, bénéficiaires du RSA, de l'AAH, de pensions de retraite ou d'invalidité et des personnes moins marginalisées, mais n'accédant pas à la culture pour des raisons économiques ou culturelles.

Les membres de l'équipe chargés de l'accueil et des accompagnements orientent maintenant vers la permanence culturelle de façon ciblée, ce qui y a fait venir des familles avec leurs enfants.

En outre, les bénévoles qui œuvrent au fonctionnement associatif y sont également plus présents et contribuent à la mixité sociale.

Nous touchons un noyau de fidèles d'une quinzaine de personnes qui viennent très régulièrement et sont attentives à toutes nos propositions. Au-delà de ce cercle réduit de fidèles, c'est à une soixantaine de personnes, de 7 à 77 ans et d'horizons divers (Afghanistan, Finlande, Tunisie, Allemagne, Argentine, France, Ukraine, Espagne, Roumanie, Algérie, Guinée....) que nous avons ouvert la porte de théâtres, de cinémas, proposé de participer à des débats, des visites de quartier... venant d'un tout autre milieu professionnel et poursuivant ma formation au sein de l'association, je sers de référent, dans le domaine de la médiation culturelle, aux diverses stagiaires. Ainsi les deux jeunes femmes reçues cette année ont elles pu assister aux permanences, aux spectacles et aux différentes réunions avec les partenaires culturels.

Le réseau partenarial réunit aujourd'hui : **les Bouffes du Nord, le Centre Pompidou, l'Épée de bois, le Forum des Images, le Tarmac, l'Odéon, la Compagnie Jolie Môme, la médiathèque Françoise Sagan** en amont de son ouverture. Celle-ci ouvrira prochainement ses portes et nous pourrons ainsi proposer à nos usagers des visites dans des musées parisiens.

Le Tarmac

Nous avons, à l'origine, négocié un tarif réduit (6 euros le billet et la gratuité pour l'accompagnateur) et il nous est demandé d'accompagner le groupe qui se rend au spectacle.

Le Tarmac propose une programmation éclectique, qui n'est pas forcément à la portée de tout le monde. Dernièrement, ce théâtre parisien avait proposé par exemple de la danse sénégalaise (Clameur des Arènes) et il était vraiment appréciable de voir la satisfaction de ceux qui étaient allés le voir.

Chaque fois, nous avons accompagné de six à dix usagers. Nous avons, à force, tissé des liens solides avec notre interlocutrice, Anaïs Hamard, qui s'occupe de la relation avec le public. Sensible à notre démarche, elle est venue en septembre 2014 dans nos locaux présenter aux usagers les pièces de la première moitié de la saison 2014/2015.

Mi-décembre, Anaïs est revenue partager ses impressions sur la pièce « En quoi faisons-nous compagnie avec le Menhir dans les Landes ? » avec nos usagers. Une confiance s'est installée entre nous, le tutoiement est maintenant de rigueur et Anaïs n'hésite jamais à nous envoyer des documents nous permettant de présenter plus clairement les spectacles proposés à notre public.

accueil pluriel, individus singuliers

Nous avons proposé à nos usagers

cinq spectacles

Je suis encore en vie

Macbeth : Leïla and Ben - A bloody history

Et si nos pas nous portent...

Clameurs des Arènes

En quoi faisons-nous compagnie

avec le Menhir dans les Landes ?

Anaïs nous avait proposé de nouveau de venir au théâtre un mercredi après-midi début février, pour nous parler des prochaines pièces. Cette discussion a débouché sur de nouvelles idées. Ainsi, il est très sérieusement question que nous refassions ce type de réunion avec des usagers d'autres associations. L'idée serait que nous choissions une pièce en particulier, que tout le monde aille la voir, et que nous fixions une date avec tous les usagers pour pouvoir parler de l'œuvre, de nos ressentis, de ce qui nous a plu ou déplu.

L'Épée de Bois

L'Épée de Bois offre gracieusement 4 places pour chaque représentation. Depuis le début d'année, ce théâtre a présenté plus de 20 pièces et 5 usagers en moyenne vont voir chaque pièce proposée. L'Épée de Bois propose énormément de spectacles classiques, du Molière, du Shakespeare.

Le Théâtre de l'Odéon/ Ateliers Berthier

(2^{ème} salle de l'Odéon-Théâtre)

Nous avons droit jusqu'en juillet 2014 à 5 places par spectacle. Au fil du temps, cela s'est révélé insuffisant car il y avait une forte demande de la part de nos usagers.

Nous payons 6 euros chaque billet de spectacle. Il s'agit d'un investissement assez lourd, car la situation financière du Camres n'est pas au beau fixe. Nous avons longuement réfléchi à la suite à donner.

Finalement, avec la nouvelle direction prise de notre côté et notre fort désir de développer notre permanence, nous avons pris la décision de contacter Alice Hervé, qui s'occupe du développement des publics, pour demander une vingtaine de places pour chaque spectacle. Cette dernière a donné son accord et nous a reçus pour faire le point sur notre partenariat.

Depuis janvier 2014, nous avons donc ainsi proposé :

5 places pour « Platonov »

5 places pour « Les Fausses Confidences »

5 places pour « Tartuffe »

5 places pour « Une année sans été »

5 places pour « Cyrano de Bergerac »

Et depuis septembre 2014 :

20 places pour « Les Nègres » de Jean Genet

20 places pour « Les Particules Élémentaires »

de Michel Houellebecq

15 places pour « You are My Destiny »

d'Angelica Liddell

30 places pour « La Réunification des Deux Corées »

de Joël Pommerat

110 places ont donc été offertes à nos usagers.

De plus, nous avons aussi emmené un groupe d'usagers à un spectacle monté avec des jeunes de banlieues et présenté aux Ateliers Berthier, dans le cadre du projet « Adolescence et territoire ». Il était saisissant de voir à quel point les efforts fournis par ces jeunes de quartiers difficiles avaient réussi à toucher notre équipe et notre public.

Force est de reconnaître que notre public fait preuve d'un réel enthousiasme qui a dépassé nos attentes et nous distribuons très rapidement les places que nous recevons.

Nous avons voulu aller un peu plus loin et nous avons

demandé à Alice Hervé s'il était possible de proposer une visite gratuite des deux théâtres. Cette dernière a fait preuve d'une grande réactivité et a tout de suite répondu par l'affirmative, précisant qu'il s'agissait d'une exception faite en notre faveur. Ainsi avons visité en décembre le théâtre de l'Odéon, avec plus de quinze personnes. Nous avons vu le théâtre, l'envers du décor, des sous-sols au dernier étage, pour apprécier la vue sur Paris...Ce fut une expérience grandiose et le guide fut extrêmement étonné de voir à quel point les usagers pouvaient être intéressés et curieux.

Courant 2015, nous avons prévu de faire une visite du Théâtre de l'Atelier Berthier.

Les Bouffes du Nord

Nous sommes en contact avec Anna Smiechowska, responsable de la billetterie. Nous devons la contacter avant le début de chaque spectacle et elle tente de nous offrir le plus de places possible, soit, pour chaque spectacle, de quatre à seize places toujours proches de la scène, même si le spectacle ne dure qu'une semaine, chaque fois rapidement pourvues.

Telle est la relation de confiance qu'Anna nous envoie des invitations quand il y a des spectacles hors-saison. Récemment par exemple, nous avons eu droit à 12 invitations pour un concert unique de Claire Destirzi.

accueil pluriel, individus singuliers

Nous avons proposé en 2014

neuf spectacles

Les méfaits du tabac

1^{er} avril

The Valley of Astonishment

L'Annonce faite à Marie

Quand je pense qu'on vieillira ensemble

Mimi

Concerts de Luzmila Carpio et Marinah

Katia Kabanova

**Nous n'avons pas eu de places pour « Cet Enfant »
car le théâtre était en rénovation.**

Le Forum des Images

Le partenariat avec le Forum des Images est un grand succès. Les usagers sont friands de cette proposition culturelle. Nous offrons une carte à renouveler chaque mois, dont les détenteurs peuvent assister à un film par jour pendant un mois.

Chaque mois, nous distribuons de 20 à 35 cartes. Beaucoup de familles se présentent pour obtenir des places car chaque mercredi et samedi, le Forum

programme des films destinés aux enfants et des dessins animés. Ces mères de famille nous remercient chaleureusement car le cinéma est un loisir qui peut s'avérer onéreux. Entre le prix des places, les friandises et les boissons, il est bien difficile pour des parents d'emmener leurs enfants voir un film.

Le cinéma est aussi un très bon moyen d'intéresser notre public étranger. Beaucoup ne maîtrisent pas le français et c'est une belle occasion de leur proposer soit des films en anglais, soit des films français qui leurs permettront d'améliorer leur niveau en se distrayant et d'en discuter ensuite. De plus, le Forum des Images est situé en plein cœur de Paris, et l'occasion est belle de visiter le Marais, les Halles, les alentours du Centre Pompidou ou le Quartier Latin.

Auparavant, il était difficile de faire la promotion de la permanence culturelle dans nos locaux. Isabelle faisait un effort exceptionnel mais elle ne venait qu'une fois par semaine au Camres et il était difficile d'avoir un vrai suivi. Nous avons voulu beaucoup plus mettre en avant cette autre facette du Camres et un gros effort d'affichage à été fait. Nous tentons d'afficher des posters, des photos, des articles de presse, de nous procurer le plus de documentation possible à présenter à nos usagers et nous avons aussi acheté une tablette qui nous permet de montrer des photos, des vidéos pendant la permanence, et de créer plus d'interactivité entre les usagers et nous. Nous voulons

rendre notre lieu plus vivant, l'embellir, attiser la curiosité des personnes qui se présentent, montrer la culture sous un autre jour et raviver les sourires.

Nous venons d'initier un partenariat avec **la Compagnie «Jolie Môme»**. Nous avons commencé à proposer leurs spectacles dès décembre, et 10 personnes ont assisté à la pièce « 14-19 ». Nous avons droit à un tarif réduit de leur part, chaque place nous coûtant 12 euros avec une détaxe.

Nous avons aussi contacté **la Comédie Française**, qui serait encline à nous offrir des places à prix réduits. Nous devons rappeler cette vénérable institution en vue de continuer l'aventure.

Nous n'hésitons pas à relayer les propositions culturelles de certaines associations. **La Moquette**, par exemple organise des soirées littéraires, des soirées cinéma, des concerts, des pièces de théâtre, des ateliers d'écriture ainsi que des expositions. Dernièrement, par exemple, une personne d'origine maghrébine ne venait dans nos locaux que pour renouveler sa carte de restaurant solidaire. Par l'intermédiaire d'un salarié, ce monsieur est venu demander des informations au sujet de la permanence et est allé voir une pièce de théâtre jouée à la Moquette. Une dame, grande habituée de la permanence, est allée récemment à une conférence-débat sur le numérique. En plus du Forum des Images, nous invitons les usagers

accueil pluriel, individus singuliers

à assister à des films, des documentaires. La Ligue des Droits de l'Homme propose ainsi mensuellement des films suivis de débats. Nous relayons l'information et avons accompagné au Majestic Bastille plusieurs usagers pour aller voir le documentaire « Il a plu sur le grand paysage » et participer à la discussion qui a suivi. Il faut aussi savoir que la Mairie du X^{ème} propose chaque dernier mercredi du mois les «Mercredis de l'Art». Toutes les disciplines (danse, lecture, musique, poésie...) sont représentées et nous faisons un gros effort d'affichage pour en informer les usagers, d'autant plus que l'entrée est libre.

Nous avons démarré un partenariat avec **la Médiathèque Françoise Sagan** en dispensant à leur demande une information sur notre activité aux professionnels chargés de l'accueil et nous leurs avons exposé nos attentes, en proposant des partenariats concrets (ateliers d'informatique et internet, apprentissage de la langue française, visites de musées parisiens, spectacles...)

Nous orientons aussi nos usagers étrangers à la **BPI du Centre Pompidou**. Des conversations en français de plus d'une heure y ont lieu à certaines dates précises.

A la **Médiathèque Abdelmalek Sayad** ; ces lieux peuvent vivement intéresser les personnes ayant envie de se poser, de se documenter ou de lire des magazines et des journaux.

**Nous avons affiché et parlé
d'un film commémorant l'abolition de l'esclavage
qui a eu lieu à la Mairie du X^{ème} en mai 2014.
Nous avons aussi proposé
des expositions gratuites parisiennes
« Gares en Guerre » à la Mairie du X^{ème}
l'Exposition « Nappes » au Point Ephémère
« Penser la Politique avec Simone Weil »
à la Moquette
« Histoires de Cuillères » à la Bibliothèque Forney
ou l'exposition « Chagall » au Sénat**

Par ailleurs, nous recevons un monsieur qui fut directeur artistique du film « Comme un aimant » Ce dernier se retrouve dans une situation précaire mais fait preuve d'une réelle curiosité intellectuelle et est particulièrement actif et intéressé. Il a dernièrement monté un spectacle, au Théâtre Populaire, dont nous faisons la promotion. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à son spectacle le soir de la représentation. Nous souhaitons développer

des projets culturels permettant aux personnes accueillies de découvrir les territoires parisiens et ses habitants en proposant des sorties «hors les murs». Dernièrement, l'association HED proposait une promenade à Belleville et avec un groupe de huit personnes, nous sommes partis à la découverte de ce quartier chinois.

Notre association organise un atelier d'échecs chaque mercredi. Beaucoup de personnes d'origine afghane participent à cette permanence et durant le printemps, Francis, responsable bénévole de cet atelier et moi-même avons emmené au jardin du Luxembourg un groupe de joueurs pour qu'ils puissent d'une part découvrir ce lieu parisien, d'autre part jouer contre des habitués. L'expérience fut une réussite ; nous comptons organiser un tournoi d'échecs avec l'association Quartiers Partagés en mars 2015 et emmener de nouveau des groupes de joueurs au jardin du Luxembourg.

Quartiers Partagés souhaite continuer à collaborer avec nous et nous n'avons pas hésité à parler de leurs événements culturels. Cette association du 10ème arrondissement avait par exemple organisé un tournoi de pétanque au square Villemin et un loto. L'association a également proposé un concert participatif et une exposition de peinture au centre social Le Paris des Faubourgs.

Toujours pour intéresser nos usagers étrangers, Afghans

dans leur grande majorité, nous avons aussi proposé une sortie à l'hippodrome de Vincennes pour aller voir des courses en nocturne.

Nous recevons beaucoup de familles aussi nous avons voulu proposer plus de spectacles pour les enfants. Nous sommes en contact avec le café associatif **le Petit Ney** qui organise des ateliers pour les enfants, les bébés. Le bouche à oreille a parfaitement fonctionné, car de plus en plus de mères viennent à notre rencontre, ravies de pouvoir avoir accès à ce genre d'activités dont beaucoup sont malheureusement payantes...

Une autre façon d'intéresser les familles et les gens de tous âges est notre **atelier modelage** qui a lieu le jeudi après-midi, animé par un bénévole. Les enfants adorent créer et jouer avec la terre. Récemment, toute l'équipe a été stupéfaite par la création d'un jeune ukrainien de 9 ans, qui a réalisé une maison fourmillant de détails. Nous avons aussi pu admirer les œuvres de personnes plus âgées et nous comptons organiser une exposition et, pourquoi pas, une vente pour les gens du quartier.

En septembre 2014, nous avons fait une demande pour devenir relais du Champ Social. Nous souhaitons mettre en place et accompagner des visites au palais de Tokyo, au Centre Pompidou, au musée du Louvre... Elsa, Marie (qui était stagiaire) et moi-même avons participé à une formation intensive de deux jours à

accueil pluriel, individus singuliers

Pompidou. Suite à cette formation, nous avons assisté aux expositions de Marcel Duchamp et Jeff Koons, et par la suite des visites de groupes avec les usagers et les bénévoles pourront être organisées.

Devenir relais du Champ Social nous permet d'élargir le champ des possibles pour le public de la permanence culturelle. Ces personnes, en situation de précarité, témoignent d'un vif intérêt pour chaque proposition, qu'elle soit théâtrale, musicale ou cinématographique et seront sans aucun doute enthousiastes à l'idée de visiter des expositions en compagnie de membres l'équipe.

Par ailleurs, ces visites d'expositions offriront aux non francophones ou aux novices dans la pratique de notre langue une ouverture culturelle affranchie du langage. Le visuel et l'émotion se suffisent parfois à eux-mêmes. En tant que membres de l'équipe, accompagner notre public aux musées et autres lieux culturels nous fournit un prétexte à la rencontre en dehors de la logique d'urgence dans laquelle nous nous trouvons le plus souvent.

Nous avons mis en place un fichier de suivi afin de planifier les différents spectacles à venir, avoir plus de visibilité et être plus réactifs.

par Carlos Garcia médiateur social et culturel

Nous pouvons ainsi faire preuve de plus de rigueur, d'efficacité et une tendance s'est aussi amorcée car il était fréquent que des personnes n'honorent pas leurs places réservées. Nous avons pris le parti d'éduquer, de plus parler, de mieux présenter nos offres de spectacles car c'est un véritable cadeau que de pouvoir ainsi profiter d'œuvres artistiques. Les choses se sont grandement améliorées : cela fait bien longtemps que nous n'avons pas rencontré de problème de ce type là.

L'offre appelle la demande, et nous sommes enthousiastes à l'idée de proposer de plus en plus d'activités à nos usagers, que nous réussissons à fidéliser. Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de personnes sont sensibles à nos propositions.

De l'impérieuse sollicitation du médiateur social en plein milieu de la salle où il sert les petites déjeuners, à l'entretien sur rendez-vous, des réponses données «au pied levé» mais dans un bureau, aux demandes concrètes, et urgentes, dont l'avenir dira si elles étaient ou non prétextes à l'entrée en relation, l'accueil individuel intervient, parfois d'emblée, prélude à la mise en place d'un accompagnement, parfois après une plus ou moins longue période de familiarisation avec le lieu et les intervenants qui l'animent.

Le remplacement, l'année dernière, de l'accueil informel d'orientation par ce que nous appelons aujourd'hui « accueil sans

rendez-vous» a décidément été une bonne initiative : outre la souplesse qu'il introduit dans le fonctionnement, il témoigne dans l'immédiat de la prise au sérieux des préoccupations qui habitent celles et ceux qui y ont recours. En outre, si le travailleur social le juge opportun, ce premier tête à tête peut déboucher sur une évaluation sociale, qui permettra de commencer à se représenter l'ordre des priorités à traiter pour dénouer une situation de blocage. Avec le temps, lorsque la confiance est établie, et même si aucun accompagnement formel n'est entamé, ce sont des conversations qui se tiendront, éventuellement en salle

d'accueil mais néanmoins dans un contexte de confidentialité que nul ne s'autorisera à troubler.

Enfin, au nombre de ces échanges, il faut mettre les consultations juridiques, programmées, qui dans plus de la moitié des cas, se renouvellent pour constituer de véritables suivis.

accueil individuel

ENTRETIENS

ÉCRITS PROFESSIONNELS

HÉBERGEMENT/LOGEMENT

AIDES ADMINISTRATIVES

CONTACTS TÉLÉPHONIQUES

ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES

ORIENTATIONS

ACCES AUX DROITS

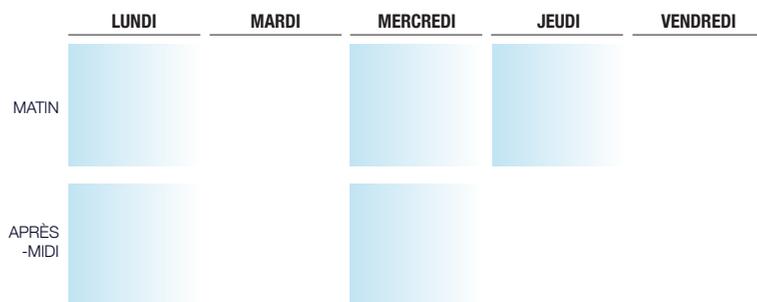
AIDE D'URGENCE

L'accueil individuel rencontres individuelles

1057
entretiens
sur rendez-vous

30
interpellations
du médiateur social
par matinée

574 personnes reçues
en entretien **au pied levé**
445 personnes isolées 129 familles



Les permanences juridiques rencontres individuelles

234
personnes
dont

19%
de salariés

30%
constitution
de dossier

50%
suivi juridique





**Toute personne a le droit
de circuler librement
et de choisir sa résidence
à l'intérieur d'un Etat.**

Article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Apparition, disparition, réapparition

Le travail réalisé au Camres, la vie quotidienne de l'accueil est faite de ces apparitions et disparitions. C'est valable pour tous les travailleurs sociaux mais c'est très marqué pour le médiateur dont la mission principale est l'accueil des personnes exilées.

Chaque année on peut estimer à plus de 2500 les nouveaux exilés arrivant à Paris et venant au Camres lors des accueils informels ou des petits déjeuners ; parmi eux plusieurs centaines de mineurs dont une majorité de jeunes afghans ; ils étaient un millier en 2011 et encore près de 600 en 2014. Fin 2014 sont également arrivés au Camres des exilés venant du Tchad, du Soudan, d'Erythrée habituellement peu nombreux à Paris mais qui depuis l'aggravation des problèmes dans le Calais se sont installés près du métro La Chapelle. Ces apparitions sont fortement liées à la situation

par Jean-Michel Centres **médiateur social**

internationale et notamment aux conflits dans les pays d'origine (beaucoup d'afghans ayant vécu au Pakistan sont arrivés depuis septembre suite à l'aggravation de la situation au Waziristan depuis le printemps 2014) mais aussi aux difficultés de circulation entre les différents pays européens (le blocage à Calais où plus de 2500 exilés se trouvaient il y a quelques mois).

Apparitions, occasions de nouvelles rencontres, mais aussi sources de nouvelles questions, de nouveaux problèmes à résoudre. Même si certains sont récurrents (information sur l'asile, orientation de mineurs isolés étrangers à la rue, problèmes d'un quotidien difficile dans la rue...) il n'y a pas de réponses faciles.

Les questions des primo arrivants même si elles semblent simples demandent des réponses complexes. Comment répondre simplement à une personne ignorant tout de l'Europe et de la France mais souhaitant savoir quelles sont ses chances de pouvoir y construire son avenir ? Indiquer les conséquences d'une prise d'empreintes dans un autre pays selon le règlement Dublin par exemple demande à chaque fois des précisions (où, quand, comment, par qui ...) et donc des échanges parfois longs, sans compter que les règles européennes évoluent également.

Et parfois il faut aussi se pencher sur des cas plus complexes, comme les possibilités de mariage en France avec une amie anglaise, première question d'un afghan nouvellement arrivé à Paris ou les possibilités de naturalisation, élément important de la

décision qu'un jeune de 17 ans devait prendre quant à sa destination finale.

Tout savoir rapidement, avoir le maximum d'information pour prendre une décision sur son avenir font qu'il y a une forte pression au quotidien lors des accueils du Camres où chaque semaine se présentent de nouvelles têtes. Les réponses ne sont parfois pas rassurantes, pas satisfaisantes... et les interrogations, les questions reviendront avec l'espoir d'une « meilleure » réponse. Frustration souvent de part et d'autres lors des tout premiers contacts qui ne permettent pas d'avoir des certitudes pour construire l'avenir. Cela s'améliore parfois au fur et à mesure de l'insertion dans la réalité parisienne, d'un parcours jonché de multiples échanges, de questions réponses, mais c'est loin d'être toujours le cas.

Apparition furtives parfois où ils ne font que passer prendre un café, se réchauffer sans rien demander comme ces trois jeunes égyptiens venus prendre un petit déjeuner un mardi matin. Que faire de leur silence quand le lendemain ils n'étaient déjà plus là ?

Les disparitions amènent elles d'autres questions, même si elles devraient être la règle, preuves d'une réinsertion et de notre inutilité à venir .

Lorsqu'elles sont formulées, les principales interrogations portent sur la réussite de ce départ vers un CADA, vers une ville de province pour demander l'asile ou se faire prendre en charge comme mineur isolé étranger, vers un autre pays... mais ces deux derniers

accueil pluriel, individus singuliers

départs questionnent aussi la nature et la qualité de l'accueil pour des exilés mineurs ou majeurs en France et spécialement à Paris. Ils questionnent aussi notre capacité à apporter une réponse adaptée et satisfaisante dans un environnement institutionnel de plus en plus fermé, de plus en plus hostile.

Les disparitions brutales, inopinées, sont plus perturbantes : Que s'est-il passé, un accident ? Une arrestation et une mise en rétention ? Une incarcération ? Mais les disparitions sont toujours troublantes car au fil des discussions, avec l'impression de mieux connaître ces « passants », apparus hier et partis demain, avec l'empathie qui reste à mon avis fondamentale dans un tel travail d'accueil, elles créent un mal être. Qu'elle soit annoncée ou brutale, la disparition de gamins, parfois de moins de 15 ans, n'est pas facile à assumer même si cette partie de la route de l'exil en Europe continentale, quand ils ne partent pas « à Londres », est moins dangereuse que leur parcours antérieur. Et que dire lorsqu'il s'agit de familles entières avec de tout jeunes enfants !

La question « que sont-ils devenus ? » est lancinante et les visages, à défaut des noms trop facilement oubliés, restent présents. Parfois les réseaux sociaux, le téléphone, peuvent permettre de maintenir des liens mais seulement avec un pourcentage infime d'entre eux. Certains réapparaissent parfois... bonnes nouvelles de temps en temps lorsqu'on apprend qu'un statut de réfugié a été obtenu, qu'un jeune a été pris en charge

par l'ASE et s'en sort bien. Les vacances scolaires apportent leur lot de bonnes nouvelles avec le retour des « provinciaux ». Parfois même certains reviennent de l'étranger comme ce jeune revenu nous voir avec sa famille d'accueil suédoise trois ans plus tard. Agréable aussi de voir les sourires de la famille d'un réfugié à nouveau réunie.

Mais parfois, trop souvent, la joie de les revoir est ternie par les questions posées : et maintenant qu'est-ce que je fais... ? J'ai une carte de séjour, j'ai un diplôme mais je n'ai ni travail ni logement. Et là comme mes collègues, je me heurte à l'environnement social : réorientation mais vers quelle structure ? L'impression trop souvent de ne pas pouvoir apporter une réponse satisfaisante. Inquiétudes lorsqu'on voit réapparaître des jeunes en rupture et ils ont été nombreux ces dernières années, Ali, Gholam, Mustapha, Ramazan, Daoud... La collaboration avec Arc 75 a heureusement permis

de faire reprendre en charge la plupart d'entre eux par l'aide sociale à l'enfance. Cependant certains ont continué leur route d'exil en France ou en Europe, énorme gâchis humain parfois.

Inquiétudes lorsque l'on les voit revenir après une ou des années, en errance en Europe parfois à cause de leurs empreintes, parfois à cause d'une demande d'asile refusée et la fuite pour éviter l'expulsion « à Kaboul ». Leur univers se rétrécit considérablement et ils sont fatigués physiquement et moralement, beaucoup plus que lors de nos premiers contacts lors de leur passage en France. La première fois dans leur logique de l'exil, dans leur espoir d'une vie meilleure, sans menaces ils étaient forts, ou du moins le paraissaient. Lorsqu'ils

décident de se fixer quelque part tout obstacle est source de fragilité et après des échecs successifs de leurs tentatives d'obtenir la protection d'un pays ils sont souvent cassés, détruits.

Et certains ne réapparaissent pas ; expulsés dans leur pays comme Hafiz qui après un passage en CADA à Metz a appelé de Kaboul, désespéré, un jour de l'été 2012, tués accidentellement comme Najib en 2013, suicidés comme Aminullah, 17 ans, en 2011;

Et que sont devenus tous ceux, mineurs ou majeurs, disparus, pour qui les frères, les oncles, les amis sont venus nous voir, parfois d'un autre pays européen ? Notre aide est souvent peu efficace dans ces situations mais parfois la chance sourit comme lorsqu'il a été possible de retrouver trois gamins de moins de 15 ans à l'ASE de Barcelonnette (ils avaient été signalés dans un train), ou le jeune Ali que son frère avait perdu Gare du Nord (récupéré par la brigade des mineurs).

Entre apparition et disparition, entre le temps de l'urgence et le temps de l'administration, l'instabilité permanente est inhérente à ce travail de médiateur au Camres, où le mouvement perpétuel impose une perpétuelle adaptation. Mais c'est aussi la richesse de ce travail où l'esprit n'a pas le temps de s'endormir dans la routine, où l'autre se renouvelle tous les jours apportant le plaisir de la découverte de son univers.

par Jean-Michel Centres médiateur social



“

**Toute personne a le droit
de quitter tout pays,
y compris le sien,
et de revenir dans son pays.**

Article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

La difficulté d'accompagner tient, moins à la complexité des situations, qui met en jeu surtout des compétences techniques, qu'à l'imprévisibilité de ce qui va se jouer à partir du moment où un individu s'adresse à un autre pour lui demander de l'aide. Il s'agit alors d'essayer d'évaluer le risque encouru à s'engager dans une relation duelle asymétrique, sans que le «cahier des charges» ne puisse être défini à priori.

Parfois un blocage, apparemment insurmontable sera levé en quelques semaines grâce aux énergies conjuguées de l'accompagnateur et de l'accompagné.

Parfois au contraire, semblera s'engager un rapport de forces involontaire, comme si le spectre de la dépendance, de l'emprise venait s'interposer, invalidant toute tentative de construction.

Entre les deux, toutes sortes de scénarios sont possibles qui ne se dévoilent qu'à l'expérience. Le chemin se découvre en marchant.

temps d'errance

52

personnes depuis 5 ans

92 depuis 2 ans

56 depuis 6 mois

252

personnes sans ressource

254

personnes sans hébergement

dont 117 femmes

1/3

personnes non francophones



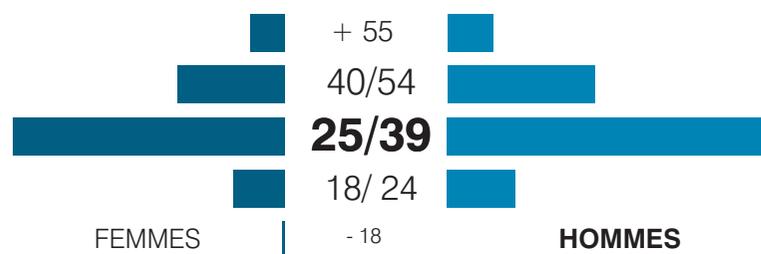
l'aventure de l'accompagnement

375

personnes
accompagnées
dont 58 familles

FEMMES
47% 166

HOMMES
209 53%

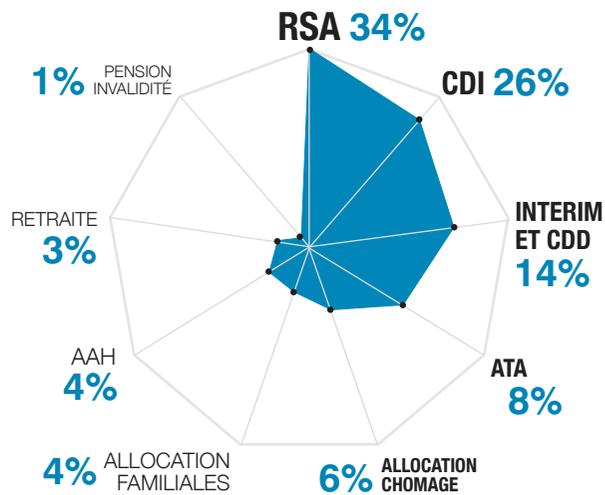


tranches d'âge

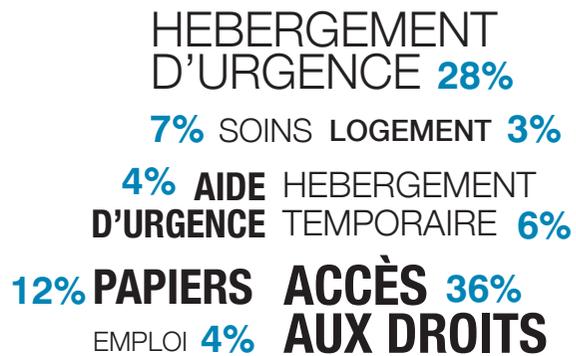
Le public

Les caractéristiques du public accompagné cette année donnent une vision impressionniste des enjeux de ce travail d'étayage, non planifié a priori mais prévu pour s'alléger ou s'intensifier, pour se concentrer ou bien s'espacer jusqu'à prendre fin lorsqu'il devient superflu. La comparaison avec les données de 2013 apporte quelques informations complémentaires : en 2014, en effet, les accompagnements concernent plus de mères isolées et d'hommes seuls, les premières formulant d'emblée des demandes de suivi, les seconds ayant fréquenté les accueils collectifs suffisamment longtemps pour s'autoriser cette démarche.

Les problèmes de santé sont souvent abordés de prime abord, soit parce que plus fréquents, soit parce que ressentis comme «plus légitimes» dans la mesure où des réponses sont encore possibles à ce niveau. Conséquence des ouvertures de droits réalisées les années précédentes, le nombre de personnes sans ressource diminue assez nettement (passant de 74% à 67%), les revenus se répartissent entre RSA (34%), ATA (6%), Allocations familiales (4%), emplois salariés (40% dont plus de la moitié en CDI). Il nous semble pouvoir conclure des ces chiffres que fréquemment les accompagnements conduisent à une reprise d'activité, sans pour autant permettre la réinscription dans le droit commun, rendant ainsi nécessaire la poursuite des suivis.



ressources

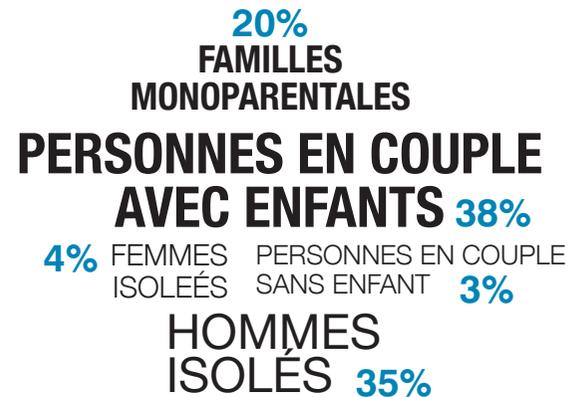


demandes initiales

l'aventure de l'accompagnement

Les demandes d'accompagnement sont la plupart du temps formulées après un temps plus ou moins long d'observation du travail de l'équipe et d'approvisionnement mutuel. Elles supposent une amorce de relation de confiance et sont donc adressées nominativement à quelqu'un. De ce fait leur nombre est fonction de l'ancienneté des salariés dans l'association et de leurs missions spécifiques éventuelles : 20 pour Elsa Lavalaye, 80 pour Franck Steffen,

110 pour Julien Chaumard et 160 pour Delphine Marrouchi. Les accompagnements se poursuivent durant le temps nécessaire à une possible réorientation pertinente, ou à une reprise d'autonomie, parfois même jusqu'à la mort. L'investissement réciproque en est la condition. La distanciation professionnelle évite d'être envahi par les émotions, non de les éprouver et la charge est parfois lourde.



situation familiale

“

**Nul ne peut être
arbitrairement arrêté,
détenu ou exilé.**

Article 9 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

Les peines de Monsieur K

par **Julien Chaumard**
assistant de service social

Il est 8 h 30. Je remonte le canal Saint Martin. C'est un endroit familier mais que je connais peu. Il figure pourtant en bonne place sur nombre de plans que nous remettons aux personnes que nous accueillons. Je croise deux jeunes Afghans. Nous nous saluons.

Encore quelques centaines de mètres et je serai devant le foyer d'hébergement où résidait Mr K avant son arrestation lors d'un contrôle et son placement en centre de rétention il y a maintenant quinze jours. Mr K est sous le coup d'une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF). C'est un ami à lui, ayant assisté à la scène, qui m'a averti dans les jours qui ont suivi. Dès lors je suis entré en contact avec L'ASFAM, l'association assistant les détenus au sein du centre. La juriste m'a confirmé la présence de Monsieur K et m'a

communiqué les numéros des cabines téléphoniques installées au sein de son bâtiment. Depuis et jusqu'alors nous sommes en lien constant avec Mr K, mais un lien contre nature, marqué par la contrainte. C'est à sa demande que Sophie, l'éducatrice en charge du suivi de Mr K, et moi, allons le voir ce matin et lui apporter quelques affaires. La situation est critique. Monsieur a déjà refusé de monter dans un avion qui devait le ramener dans un pays où il craint pour sa vie. Nous ne savons quand sera affrété un nouveau vol. Mr K lui-même ne le saura qu'au dernier moment.

Sophie doit déjà être en train de m'attendre. La veille, elle s'est proposée pour m'accompagner. Nous avons rendez-vous devant la structure d'hébergement à 8h45. Je presse le pas, me remémore aussi et malgré moi la journée d'hier, marquée par l'attente de notre visite à venir.

Ce jour là je suis ailleurs, convoquant sans cesse le spectre de Monsieur K. Incapable d'accueillir dignement cette femme d'une quarantaine d'année qui se présente alors au Camres.

- « *Donnez mois des infos* » me dit-elle en s'adressant à moi.

- « *Oui, que voulez vous savoir madame ?* », m'essaie-je. Et elle de surenchérir : « aidez-moi ».

- « *Je veux bien mais que voulez vous ?* ».

- « *Des informations* ».

Les larmes lui montent aux yeux, elle s'excuse et part. Je n'ai pas un mot. Ces quelques instants, nous

les avons passés debout, face à face, au milieu de la salle d'accueil. Je n'ai pas trouvé place à laisser à la rencontre. Il n'y a rien de plus présent que l'absence de Mr K.

C'est aussi lors de cette journée, déjà si particulière, que j'ai fait la connaissance de la compagne de Mr K venue accompagnée d'une amie. Elles sont passées prendre de ses nouvelles et m'apporter des paquets à lui remettre : cigarette, confiserie, portable sans caméra comme exigé par le centre. Elle m'annonce être enceinte de trois mois. Elle avertira Mr K le soir même, lui rendra visite elle aussi aujourd'hui.

Avec effort, je mets de l'ordre dans mes pensées, il me faut être attentif. Je suis dans la bonne rue, il me reste à trouver le bâtiment.

Je retrouve Sophie devant le foyer. Je la vois pour la première fois et pourtant je ne peux la confondre. Elle se tient là debout, une valise et un gros sac de plastique rigide à ses pieds. Elle m'adresse un large sourire. D'emblée, elle suscite la sympathie. Drôle de connivence qui s'établit entre nous et drôle de circonstances qui nous rendent familiers.

Nous nous saluons, échangeons maladroitement des banalités, ravis malgré le contexte de nous (re) découvrir. Il est curieux que ce soit l'absence de Monsieur K qui permette la rencontre.

Je m'attarde sur la valise. Je ne soupçonnais pas que Mr K possédait tant de choses. Je ne l'avais jamais vu qu'en possession d'un petit sac à dos qu'il me confiait

L'aventure de l'accompagnement

de temps à autre. C'est que, pensais-je, toujours sur le départ, ses conditions de vie l'ont obligé à ne s'encombrer que de l'essentiel. Le Camres semblait demeurer, malgré mes efforts pour lui faire investir sa structure d'hébergement, son seul asile stable. Hébergé à quelques minutes à pied, Mr K était souvent présent dès l'ouverture de nos locaux. Le soir, malgré l'heure parfois tardive, il choisissait la marche de béton du perron, qui tient lieu de banc public Passage Dubail, pour échanger parfois très bruyamment avec des amis. Combien de fois l'avons-nous rappelé à l'ordre et invité à aller faire un tour. Sophie, pourtant riche de propositions, partageait mes inquiétudes devant les difficultés de monsieur K à « poser ses valises ».

Sophie pose la main sur le bagage de Mr K, m'arrache à mes réflexions.

- « *Je l'ai trouvée* » me dit-elle.

- « *Pardon ?* »

- « *La valise ! Je l'ai trouvée dans le foyer. Sans doute un autre résident l'a t'il abandonnée. Monsieur K n'avait pas de sac dans sa chambre* ».

Elle me raconte ensuite comment elle est entrée par effraction dans l'intimité de Mr K. En forçant son casier d'abord, puis en s'emparant un à un de ses effets personnels, pliant consciencieusement les vêtements, Il est encore temps de prendre soin, pour les ranger finalement dans la valise d'un autre.

Pas de bagage. Peut être, monsieur K avait il finalement trouvé un semblant de chez soi. Mais cet autre résident

et propriétaire de la valise, qu'est-il devenu ? Où s'en est-il allé ? Mort ? Non sans doute une fuite heureuse. Nous nous mettons en route. La valise roule aisément sur le bitume. Nous prenons le métro jusqu'à Nation puis direction Joinville le Pont.

Le RER charrie son lot d'hommes, de femmes et de bagages. Nous ne dénotons pas avec les nôtres. Je ne me sens pas tout à fait appartenir à cette foule bigarrée. L'étrangeté le dispute à l'incongruité. Les arrêts défilent. Des personnes embarquent, peut être pour des ailleurs meilleurs, d'autre restent à quai ou font leur retour. Mais Sophie n'est pas une partenaire de voyage et notre escapade n'a pas le charme d'une échappée joyeuse.

Nous revenons sur le travail mené avec Monsieur K. Ce que nous avons fait, ce que nous n'avons pas su faire. Ce que nous pourrions faire encore ensemble, si...

Nous arrivons à Joinville. Nous sortons à la sortie

hippodrome. Aucune indication. Nous prenons le parti de prendre la passerelle qui nous dépose au bord d'une nationale derrière laquelle se dresse la forêt de Vincennes et où se dessine un petit chemin de terre. Nous restons plantés là quelques minutes avant de voir deux jeunes femmes en émerger traînant elles aussi, tant bien que mal, une valise sur le sol accidenté. Nous l'empruntons à notre tour.

Le chemin est de plus en plus difficile. On marche maintenant dans la boue et je porte la valise à bout de bras quant le bâtiment, cerné par la forêt, surgit brutalement. Nous continuons quelques pas avant de traverser une petite route goudronnée et de nous présenter à deux hommes en faction. Ceux-ci font signe à un troisième qui vient à notre rencontre et nous salue. Nous l'informons que nous venons pour une visite. Il prend nos pièces d'identité, on nous demande le nom et la nationalité du détenu.

- « *Tout est en ordre* ».

On nous invite à nous asseoir de l'autre côté de la route. Il y a un banc au soleil.

- « *C'est qu'il fait froid !* ».

Nous suivons le conseil et retraversons pour nous asseoir. On pourrait croire à un arrêt de bus.

On attend maintenant depuis une dizaine de minutes. On ne se parle pas. On observe les allées et venues. Depuis notre arrivée aucune visite, juste le personnel qui, badge en main, entre et sort, des voitures de police qui circulent. Trois hommes sortent en tenue de

sport après avoir salué par leur prénom les hommes en armes postés à l'entrée, pour se livrer à leur jogging en direction des bois.

Mr K doit nous attendre... Sa détention me dis-je, vient se poser en trait d'union entre un départ contraint il y a bien longtemps et ce retour forcé qui menace.

Je voudrais penser à autre chose, tente de m'ouvrir aux odeurs et aux échos de la nature environnante. J'envisage de tourner le dos à l'austère édifice pour faire face à la forêt. J'y renonce, de quoi aurais-je l'air ? Si, enfin, je parviens à chasser l'image de Mr K et de l'odieux bâtiment, c'est pour revenir à mes dépens au Camres et mentaliser d'autres départs marquants. Celui, plus léger, de notre collègue Franck, deux jours plus tôt, après dix années de bons et loyaux services. Les décès, vécus douloureusement, de Mme G et de Mr R en début d'année. Jusqu'à l'annonce de Monsieur J hier de vouloir rentrer en Afghanistan. Cette nouvelle il me la livre à l'extérieur, hors des murs. Ce faisant, ce jeune homme d'une vingtaine d'année, arrivé seul en France à l'âge de 14 ans, semble réactualiser un vécu partagé avec les professionnels de la prévention spécialisée. Ecarté très tôt de l'aide sociale à l'enfance, ils ont été jusqu'ici ses interlocuteurs privilégiés. Mais qu'est ce qu'il lui fait donc si peur, pourquoi cette difficulté à investir un lieu à soi, à prendre place ? La réponse est peut être à aller chercher dans l'exil. En effet, nous avons pu remarquer à quel point bon nombre de personnes que nous accueillons, toujours

L'aventure de l'accompagnement

sur le départ, ne sont jamais aussi vulnérables que lorsqu'elles choisissent de se fixer. Avancer, toujours, c'est rester maître de soi, se projeter, loin de la passivité coupable liée à l'attente de réponses qui ne viennent pas. A l'arrêt, comment ne pas regarder en arrière ? Là aussi combien de personnes dont la destinée est aujourd'hui écrite par d'autres, nous rendent témoins de leur dégradation physique et morale en convoquant d'anciennes figures d'elles-mêmes, irrémédiablement perdues ? Je pense à Monsieur M, qui alors qu'il vient prendre hier des nouvelles de Mr K se livre pour la première fois.

- « *Je n'ai pas toujours été comme ça, j'étais champion de Taekwondo. Je pesais 90 kilos, j'en pèse 70 aujourd'hui* ».

La parole n'est pas aisée, le français est maladroit. Il mime des postures de combat, écrit son poids sur un bout de papier. Il y a urgence à être compris. Ses yeux se brouillent de larmes, la main se serre sur sa béquille. Oui le départ de Monsieur K fait écho à d'autres départs. Mr J a choisi de partir lui aussi, par lassitude mais aussi je le crois dans un impératif à reprendre la main, le cours de sa vie.

Tous ces départs ont été accompagnés, tantôt fêtés, tantôt pleurés, toujours parlés. Que dire à Monsieur K ? On nous appelle soudain. Une femme nous attend derrière un portique. Nous le franchissons et remettons à nouveau nos pièces d'identités. Nous traversons une grande cours encadrée par de grands bâtiments.

L'absence de grille aux fenêtres nous fait penser que nous ne sommes pas dans le « quartier des détenus ».

On nous fait monter un escalier, on nous ouvre la porte. Trois nouveaux policiers nous accueillent dans une petite pièce dont le fond se perd dans un étroit couloir.

Monsieur K est déjà installé, assis derrière une table en bois, deux chaises vides lui font face. Tout autour, d'autres tables et chaises sont disposées dans le même agencement. Mais nous sommes seuls. Il nous sourit timidement. Je ne lui ai jamais connu ce regard, ce visage. Il se dégage une grande lassitude de ce petit corps, une fragilité.

Le policier nous ramène à lui. Il nous faut vider nos poches. Il enfile ses gants en latex et nous invite à nous entretenir avec Mr K pendant qu'il procède à la fouille des sacs qui lui sont destinés.

Nous nous installons en face de Mr K. Les mots ont du mal à venir de part et d'autre. C'est là encore, son

visage qui m'interpelle. Les yeux sont bouffis, les dents abîmées, les traits tirés. De temps en temps il place une main pudique devant sa bouche. La main tremble un peu. Nous prenons des nouvelles. Mr évoque des maux de ventre mais nous dit avoir vu le médecin. Il ne se plaint pas, ne s'attarde pas sur les conditions de détention. Il parle peu, nous remercie à plusieurs reprises. J'ai du mal à le comprendre, il s'exprime à voix basse. Le lieu est très bruyant. Des policiers sortent régulièrement du couloir en discutant entre eux sans aucun souci de discrétion. Les talkies-walkies sont allumés et nous informent de la vie du centre de rétention. Une policière est assise sur une table à deux mètres de nous, le regard un peu hagard pointé dans notre direction, visiblement à la recherche d'un équilibre précaire entre surveillance et respect de notre besoin d'intimité. A mesure des échanges nous nous rapprochons, les corps plient au dessus de la table et tentent d'établir une sphère privée. Monsieur K nous demande si on a pris des nouvelles de

par Julien Chaumard assistant de service social

lui. Sophie lui passe le bonjour de quelques résidents. Des noms font écho. Une complicité s'affiche à nouveau et nous fait oublier un temps, où nous sommes. Il est bon de les entendre rire.

La parole se délie peu à peu.

Toutefois, Mr K ponctue la plupart de ses échanges par des sourires forcés ou du moins un peu empruntés et des : « et vous ça va ? ». Ce faisant il me semble renouer avec les entretiens passés au Camres ou il avait pour habitude de clore ainsi la discussion si elle l'exposait trop.

Il choisit alors d'évoquer le Camres, les « autres ». Je donne à mon tour des nouvelles. Il me demande si j'en sais plus au sujet de sa demande d'AME. Je lui réponds que sa carte doit être prête maintenant et qu'il doit avoir reçu le courrier de convocation. Mr K sourit à nouveau. Il l'attendait ce courrier. Plus d'un an sans droit ouvert. Et puis cette carte d'AME tant attendue, c'est un peu sa carte d'identité, enfin un document officiel à jour. Il était las de la photocopie de son récépissé expiré. Au point d'avoir voulu accoler une photo sur son seul document officiel à jour, celui de la préfecture qui lui signifiait son OQTF.

Je brûle de lui demander si c'est ce document qu'il a présenté aux policiers lors du contrôle, mais choisis de me taire.

Monsieur K revient lui même sur les conditions de son contrôle dans le jardin jouxtant une église près de Gare de l'Est.

« Je ne voulais pas y aller. Je l'ai senti, c'est ma copine

qui a insisté. Je me sentais bien moi, devant le Camres. J'ai pas de papiers ».

Le Camres a toujours eu fonction de refuge même une fois fermé, même à l'extérieur. Plus qu'un repère il incarne la sécurité, malgré les plaintes répétées et nos rappels au respect du voisinage.

Enfin, il est aussi forcément question de ce qui va suivre. « *Je ne veux pas partir. Je n'irai pas, c'est dangereux pour moi* » nous dit-il.

Et pour cause, nous savons.

Il nous annonce enfin que son amie, française, l'a informé qu'elle était enceinte.

« *Qu'est-ce que je dois faire* » ? Nous demande t-il.

A la vérité, il n'y a rien à faire. Je sais que le prochain départ à l'aéroport peut être plus musclé et aussi ce à quoi s'expose Mr K en cas de « rébellion ». Ce choix il doit le faire seul mais en connaissance de cause. Je transmets les informations que j'ai sur la manière dont vont se passer les prochains jours et j'insiste auprès de Mr K pour qu'il rencontre à nouveau la juriste de l'ASFAM que j'ai eu hier au téléphone.

- « *Putain ! Sept ans en France* », s'emporte-t-il timidement.

Et Mr K d'esquisser un nouveau sourire.

- « *Je t'ai dit que j'allais être papa ? Et toi ça va* » ?

Un policier nous coupe poliment et nous signale que c'est fini.

- « *Monsieur K, vous restez là, vous avez une autre visite* ».

l'aventure de l'accompagnement

Avant de nous quitter il me remet sa carte cartonnée de domiciliation administrative où figurent à l'encre noire son nom et son prénom. Il ne veut pas la perdre. C'est un document officiel. C'est son adresse.

Nous nous saluons une dernière fois. Le policier me remet une boîte de thon qu'il a extraite du sac de Mr K, « dangereux et coupant », mais aussi un tube de lait concentré.

Nous nous retournons une fois, deux fois et quittons les lieux.

A notre sortie, nous apercevons la compagne de Monsieur K et son amie assises elles aussi au soleil. Nous échangeons quelques mots et je leur remets la boîte et le lait. Elle m'interroge du regard.

« *Le métal c'est interdit* » lui dis je.

« *Et le lait en tube* » ? Interroge t-elle.

- « ... »



**C'est Arthur qui fût chargé
De se débarrasser
De son cadavre moche
Mais Arthur a rappliqué
En murmurant : ça cloche
Ch'sais pas où il est passé
- Hein ?!**

Arthur... où t'as mis le corps

**Arthur... où t'as mis le corps ?
Qu'on s'est écriés-z-en chœur
- Ben... j'sais pus où j'lai foutu, les mecs
- Arthur ? Réfléchis, nom de d'là... ça a une
certaine importance
- C'que j'sais, c'est qu'il est mort
Ça les gars, j'vous l'garantis
Mais, bon sang, c'est trop fort
J'me rappelle pus où j'l'ai mis**

Boris Vian Arthur... où t'as mis le corps ?

La mort et au delà...

Nous sommes le 7 mai au matin. Dans le brouhaha de la salle d'accueil, je fais des allers-et-venues entre le bureau de l'équipe et le bureau d'entretien, entre le comptoir et la salle, entre la photocopieuse et les tables occupées de l'accueil.

À plusieurs reprises, Monsieur P. m'interpelle.

Monsieur P. est un jeune homme bavard, volubile, exubérant. Je ne m'attarde pas. Il insiste cependant : Il a perdu le contact, comme les membres de sa famille et ses proches, avec Monsieur R. Il ne répond plus au téléphone, personne n'a de nouvelle. L'interrogation laisse percer l'inquiétude. En l'absence de réponse, qui peut être lue comme de l'indifférence, naissent des rumeurs qu'il me relaie « Monsieur R. serait mort ».

En fait, c'est une question qu'il m'adresse « Monsieur R. est-il mort ? »

par Delphine Marrouchi **éducatrice spécialisée**

Ces inquiétudes, ces interrogations auxquelles je ne prends pas le temps d'accorder suffisamment d'attention finissent par résonner en moi. Manifestement Monsieur R. est inquiet, je m'en inquiète alors.

Mardi 13 mai après-midi, je contacte le foyer d'urgence dans lequel, aux dernières nouvelles, est hébergé Monsieur R. On m'informe qu'il n'est plus hébergé, mais impossible d'en savoir plus. A l'inquiétude, s'adjoignent l'incompréhension et un soupçon de colère à l'idée que Monsieur R. puisse à nouveau se retrouver sans hébergement, car mes derniers contacts avec les assistantes de service social du foyer et de l'hôpital avaient pour dessein de maintenir Monsieur R. dans ce foyer d'urgence en attendant qu'une solution plus adaptée soit trouvée. L'état de santé, en effet, de Monsieur R., âgé de 72 ans, inquiète l'équipe du foyer.

Pour avoir de plus amples informations, j'appelle le SIAO urgence. J'apprends que Monsieur R. est décédé le 27/03/14, dans sa chambre, à 9h45. Il avait auparavant, suite à des problèmes respiratoires, été hospitalisé en cardiologie. C'est trois jours après son retour au foyer qu'il est mort.

Je reprends contact avec le foyer, le lendemain et parviens cette fois à joindre la directrice qui me confirme la mort de Monsieur R. et m'informe que le corps se trouve encore à l'institut médico-légal (IML),

qu'une enquête est en cours : la Police Judiciaire (PJ) est en lien avec l'ambassade de Roumanie qui n'a pour le moment pas réussi à joindre les membres de la famille restés sur place.

Le lendemain, je reçois Monsieur P. dont la présence est alors quotidienne. Je lui fais part des informations que j'ai recueillies, lui confirmant la mort de Monsieur R. Il s'avère que Monsieur P. le connaissait bien. Il me confie des éléments de son parcours, les circonstances de leur rencontre, des renseignements concernant sa famille. J'en apprends sur sa vie ici, sa vie là-bas : Monsieur R. était divorcé, il laisse trois enfants qui vivent en Italie. Monsieur P. me conseille, pour joindre la famille, de me référer aux numéros enregistrés dans son portable.

Mais tout cela, pour moi, est dans les mains de la police.

Le 27 mai, en l'absence de nouvelle, je reprends contact avec le foyer. Le travailleur social sur qui je tombe n'a pas d'information sur les suites de l'enquête, la directrice, me dit-il, doit prendre contact avec le commissariat. J'oscille entre la stupéfaction et l'incompréhension : Monsieur R. est décédé depuis le 27 mars, il y a deux mois ! Qu'en est-il de son corps ? De son rapatriement ou de son inhumation ?

Je décide, pour être conseillée sur les démarches à suivre, de me mettre en contact avec le collectif des Morts de la Rue à qui je narre l'affaire.

L'aventure de l'accompagnement

Le 2 juin, la directrice du foyer m'informe par téléphone que le corps de Monsieur R. a été réclamé par la famille en Roumanie, mais que les démarches administratives pour le rapatriement prennent du temps. Monsieur R. est encore en France, au funérarium. L'officier de la PJ doit la rappeler pour la tenir au courant et elle me relayera l'information.

Le 4 juin, nouveau mail de la directrice. Le collectif des morts de la rue, me dit-elle, a mené une enquête et lui transmet des informations très différentes de celles communiquées par la police : Monsieur R. a été enterré le 30 avril au cimetière communal après que la famille a refusé de prendre en charge le rapatriement du corps. Le collectif a recueilli cette information auprès du service d'état civil de la mairie de la commune dans laquelle a eu lieu le décès. Les personnes souhaitant se recueillir sur sa tombe peuvent prendre rendez-vous avec les services du cimetière qui les guideront jusqu'au lieu d'inhumation. La directrice conclut en m'invitant à organiser ce RV et à la contacter pour que les résidents du foyers qui le souhaitent puissent se joindre au convoi.

Le jour même, rendez-vous est pris pour le 17 juin et j'en avertis la directrice qui doit se charger de transmettre l'information auprès des travailleurs et résidents du foyer désireux de se recueillir sur la tombe de Monsieur R.

Peu après, j'informe Monsieur P. de ces nouveaux éléments, lui précise que nous avons prévu de nous

rendre au cimetière et l'invite à se joindre à nous. En équipe, m'est proposé d'être accompagnée par un collègue, mais, soucieuse de la bonne organisation de notre accueil, je décline cette proposition.

Le 17 juin, je me rends seule au cimetière et attends à l'entrée, au point de rendez-vous la venue de connaissances de Monsieur ou peut-être de salariés du foyer. Sur un banc, j'attends... en vain. Je me rends à l'accueil afin d'être orientée. Pour me rendre sur la tombe, m'est remis un plan précisant les numéros de la division, de la ligne et de la fosse où repose Monsieur R. Je m'oriente et découvre un emplacement de terre battue, non délimité, non identifié.

À ma stupeur et mon désarroi, le personnel du cimetière ne peut rien répondre. « Les pratiques diffèrent d'une commune à une autre ». Après avoir

informé l'équipe du Camres et pris son assentiment, je me mets en quête auprès des magasins de pompes funèbres d'un socle, d'une plaque, des services d'un graveur. Des devis sont calculés, on compte les lettres. Mais rien ne peut être fait dans l'immédiat, il faut choisir, il faut commander. Je prends les informations, achète des fleurs que je retourne déposer sur l'emplacement nu qu'occupe Monsieur R.

Le jour même, je contacte le collectif des morts de la rue. On m'écoute, on partage mon indignation et l'on m'informe des obligations légales faites aux communes d'organiser une inhumation « décente » pour une durée de 5 ans. Le terme « décente » laisse place à des interprétations. Forte néanmoins de cette connaissance de la loi, je reprends contact avec l'état civil de la mairie afin de les alerter sur l'indécent anonymat de l'emplacement où gît Monsieur R. A l'état civil, on n'est pas au courant, on va se renseigner auprès du cimetière. Ce qu'on fait certainement, puisqu'on me rappelle pour m'expliquer que rien n'a été fait parce que nul particulier n'en a pris l'initiative et que le cimetière ne dispose pas de budget spécifique. Mais l'on me rassure : puisque je le demande, on va prendre les dispositions nécessaires.

Le 23 juin, je rappelle le cimetière qui m'apprend que la tombe a été identifiée. Ce n'est qu'alors, après nous être assurés que « le nécessaire avait été fait », que nous avons pu informer par voie d'affichage sur un

des panneaux du Camres du décès de Monsieur Ilie RACIAN, né le 03 juillet 1942, survenu le 27 mars 2014. Confronté à l'incertitude, à l'inquiétude de la disparition et au possible et inéluctable de la mort de l'autre, la confusion, le déni, le silence et les positions de repli sont des modes de réponses tant individuelles qu'institutionnelles assez communes. Il est difficile pour chacun d'entre nous d'entrevoir la mort, sa mort où comme l'énonce Philippe ARIES in L'homme devant la mort, Paris, Seuil, 1977 « la mort en Toi, la mort en Moi ». Lorsque survient un décès ou, comme dans le cas qui nous intéresse, lorsqu'il se confirme, au désarroi laisse place la volonté de comprendre, de retracer les événements. Comment est-il possible d'être passé à côté ? Comment avons-nous pu ne pas savoir alors que des liens avec les lieux de vie et de soin de Monsieur R. existaient et étaient entretenus ? Comment est-il possible de n'avoir pas plus tôt pris le temps d'écouter l'inquiétude de Monsieur P. et de penser l'absence ?

Avec Monsieur R. nous avons, au fil d'années d'accompagnement social, construit un fragile échafaudage, ponctué de multiples séjours dans diverses structures d'hébergement d'urgence, provisoires, transitoires auxquels Monsieur R. devait avec notre aide s'acclimater et dont il devait, non sans inquiétude, anticiper la fin, quand la rupture n'était pas inhérente à une hospitalisation.

Dans tout travail éducatif, la reconstruction d'un lien

L'aventure de l'accompagnement

est primordiale pour qui en a été privé. Un lien avait été construit avec le foyer, l'hôpital et pourtant... « Monsieur R. n'est plus hébergé » me dit-on. Et pour cause !

Que penser de cet enchaînement d'événements, de transmissions d'informations erronées, du temps passé sans savoir, sans prendre position face à cette responsabilité invoquée par Emmanuel LEVINAS « je suis responsable de l'autre en tant qu'il est mortel ». Que penser de cette opacité d'un fait inéluctable, de l'indifférence et apparente insensibilité manifestées par les professionnels du foyer ?

On ne peut pas éviter la mort comme j'ai un temps évité les inquiétudes de Monsieur P. La mort concerne tout le monde.

Il peut être utile d'aller à la ligne pour rappeler qu'elle concerne plus précocement les personnes en situation de grande précarité, les personnes à la rue ou proches de la rue, dont l'espérance de vie est de plus de trente ans inférieure à celle de la population générale.

La mort, donc nous concerne tous, «...Ne te demande pas pour qui sonne le glas, il sonne pour toi...» écrit John Donne, et c'est ensemble que nous devons la porter. Si le deuil touche la sphère privée de l'endeuillé et renvoie à une expérience intime de la perte, il s'avère aussi affaire publique. C'est dans la communauté que la personne évolue, c'est à l'intérieur de celle-ci qu'elle échange, travaille, est en relation. La disparition d'un membre de la communauté n'affecte

pas seulement les êtres reliés intimement au défunt ; le deuil concerne celle-ci dans son ensemble. Le deuil est un fait social.

Dans la traversée de cette épreuve, est essentiel le soutien des proches et, pour le professionnel, de l'équipe, de l'institution et d'autres associations.

Dans ces moments de désarroi liés successivement à la prise de conscience de la disparition de Monsieur R., à l'incertitude concernant le devenir de son corps, à la découverte de l'anonymat de sa tombe, le recours aux compétences spécifiques du collectif des morts de la rue a été un appui inestimable et plus encore que ma colère et mon indignation soient entendues et partagées. Il était bon d'entendre que non, ça n'est pas normal que le corps d'un homme soit perdu, oublié, abandonné dans une fosse anonyme.

Après ce décès, et afin de réduire la place de

l'indifférence et de l'insensibilité dans nos lieux de travail, d'accueil, de vie, nous avons résolu d'inscrire, dans notre travail éducatif, une réflexion sur la mort. Nous nous sommes, pour ce faire, tournés vers le collectif des morts de la rue qui avait jusqu'alors accueilli nos demandes avec beaucoup de douceur et y avait répondu avec célérité et efficacité.

Là encore, le collectif nous a offert une réponse rapide puisqu'il nous délivre, depuis le mois de septembre, une formation sous forme d'ateliers mensuels.

Il s'agit tout à la fois d'acquérir des connaissances pratiques, administratives, juridiques ; mais aussi anthropologique et psychologique. La relation par l'un ou l'autre d'entre nous d'une expérience de deuil au travail, les regards croisés portés sur elle, les retours des formatrices, une psychiatre et une

militante associative, nous aident à penser, à prendre appui sur la loi, les règles, les us, pour ne pas porter seul un poids trop lourd. Cet espace d'échange et de réflexion nous a permis d'aborder des questions aussi triviales et angoissantes que nécessaires à traiter, concernant par exemple le devenir des pauvres objets que le mort nous a laissés dans les mains, l'annonce écrite -à qui ? où ? sous quelle forme ? dans quelles langues ? combien de temps ?

Il s'agit de nous guider et de nous éclairer dans l'élaboration de nos propres rituels. Ceux-ci ont une importance considérable en ce qu'ils ont vocation à nous aider à entrer sur le chemin du deuil, puis à reprendre le cours du temps, à travailler à la fois la frontière et la passerelle entre le monde des vivants et le monde des morts.

Faire l'économie de ces rituels génère une insoutenable violence. Nombreuses ont-elles été dans cette situation : violence de l'absence de réponse à la question de Monsieur P. «Monsieur R. est-il mort?», violence de la formulation du foyer « Monsieur R. n'est plus hébergé », violence de la disparition du corps, violence de l'indifférence, violence des logiques budgétaires, violence de la visite au cimetière et de la découverte de l'anonymat de sa tombe quand il devait s'agir d'un temps de recueillement, de rassemblement et d'apaisement pour permettre concrètement la séparation.

Toute vie institutionnelle prenant une dimension

par Delphine Marrouchi éducatrice spécialisée

L'aventure de l'accompagnement

définie limitée, repérable, est amenée à inventer ses propres rites. La scansion du temps est essentielle en ce qu'elle évite l'indifférenciation des événements, la monotonie d'une vie souvent marquée par la répétition et la compulsion de répétition comme c'est parfois le lot des personnes vivant dans la grande précarité. Ne pas négliger les temps forts de la vie, jusqu'au moment de la mort et même jusqu'à ce qui s'ensuit fait partie intégrante du projet institutionnel. Si l'humanité nous guide pour accompagner, ce n'est pas individuellement, mais ensemble que nous pouvons le réaliser. Penser collectivement l'annonce du décès, l'accompagnement des morts isolés, les rituels autour de la mort, c'est aussi une façon de prendre soin des vivants, de témoigner du souvenir des disparus, de nous faire nous rassembler et nous ressembler. Car comme nous le rappelle Vladimir JANKELEVITCH, in *La mort*, Paris, Flammarion, 1977, « la mortalité [pourra] en somme servir à la définition de l'humain ».

« Nul homme n'est une île, un tout en soi ; chaque homme est partie du continent, partie du large ; si une parcelle de terre est emportée par les flots, pour l'Europe, c'est une perte égale à celle d'un promontoire, autant qu'à celle d'un manoir de tes amis ou du tien. La mort de tout homme me diminue parce que je suis membre du genre humain. Aussi n'envoie jamais demander pour qui sonne le glas : il sonne pour toi. » John Donne 1572-1631. Nous tenons, à cette occasion, à remercier le collectif

des morts de la rue -qui se finance en partie en délivrant des formations- d'avoir accepté d'accueillir deux salariées du Camres pour répondre d'abord à nos besoins, en faisant fi de tout caractère de recevabilité de notre demande et notamment celui de notre solvabilité (les budgets de formation étant à cette époque de l'année évidemment écoulés).



conclusions et perspectives

“

**L'expérience est
une dure école...**

Au moment de refermer l'année 2014 pour la mettre à sa place dans notre aventure associative, je ne sais plus, soudain, où la situer. Nous avons cru repérer, il y a quelques années, que la vie du Camres battait sur un rythme à trois temps : un an de tourmente et de désorientation, un an où il s'agit seulement de maintenir le cap tant bien que mal, puis un an pour profiter du calme revenu. Ces deux derniers exercices ont vu s'enchaîner les départs et les arrivées dans l'équipe, se succéder les situations de risques, se réduire le nombre de bénévoles engagés concrètement dans les tâches de gestion et d'administration, s'affronter des légitimités, des idéologies, s'enflammer les esprits. Et pourtant...

Comme le fil de l'épée, plongée brûlante dans l'eau glacée, notre projet se «trempe», semble puiser dans chaque mise à l'épreuve un regain de vigueur. Des forces nouvelles viennent relayer celles qui s'épuisent, des soutiens inattendus se proposent, celles et ceux qui partent ne désertent pas pour autant.

conclusions et perspectives

Il n'est certes pas nécessaire d'espérer..., ni de réussir... mais si petites et éphémères soient-elles, les victoires sur le malheur, l'inertie, le retour inexorable du même, la liberté de s'exprimer laissée aux colères, aux larmes, aux rires, à l'imprévisible surtout, signifie clairement à quiconque franchit le seuil, quelque soit ce qui l'y a mené, que la maison est habitée.

Pour évoquer le Camres en 2014, le terme de «crise de croissance» serait peut-être pertinent. Pourtant, en dépit de tout, tant l'accord profond de la plupart d'entre nous sur le projet qui nous fédère, que les liens authentiques établis entre les membres de l'équipe, bénévoles et salariés, et avec nos partenaires de longue date ont permis au Camres de demeurer créatif et accueillant. Rédigés par les travailleurs sociaux et quelques bénévoles, les textes qui constituent la chair de ce rapport parlent de séparations, de deuils, d'impuissance, mais aussi de détermination à poursuivre l'engagement. Ils parlent aussi de convivialité, de sociabilité. Et quand manquent les mots, ce sont les chiffres, les créations, qui disent l'intérêt croissant rencontré par les «rencontres d'un autre type».

Et déjà de nouveaux chantiers s'ouvrent pour 2015 :
Construire une meilleure organisation du travail, afin que l'équipe éducative puisse se consacrer à l'exercice de son métier sans avoir à puiser dans ses réserves personnelles.

Elaborer collectivement un nouvel outil statistique pertinent, facile d'utilisation et, si possible, adapté à d'éventuels projets de recherche.

Développer la vie associative et notamment les occasions d'échanges informels entre adhérents, administrateurs et acteurs de terrain.

Mener à bien le travail de reformulation du projet, Continuer à rechercher des partenaires culturels, financiers, associatifs...

Enfin et surtout, rester vigilants et continuer à conjuguer luxe et frugalité, trivial et symbolique, vicissitudes et légèreté, à éviter division du travail et rigidité procédurale... et se souvenir de rire, de rire ensemble, d'autant plus qu'il n'y a pas vraiment lieu.

MF



annexes

Formation des salariés

Elsa Lavalaye

«Où apprendre le français»

Equipe de développement local

Julien Chaumard

«Se comprendre pour se rencontrer»

EFPP

Julien Chaumard / Jean-Michel Centres

«Mineurs isolés»

EFPP

Franck Steffen / Julien Chaumard

«L'accueil des migrants et demandeurs d' Asile :
quels risques d'usure professionnelle?»

AVHI

Delphine Marrouchi

«Repérage précoce, orientation et suivi des situations
de périnatalité-précarité

SOLIPAM

Elsa Lavalaye / Carlos Garcia / Marie Cottenceau STAGIAIRE

Formation à l'accompagnement de visites de musées
Centre Beaubourg

DRAL

L'accueil individuel

		2013	2014
ENTRETIENS			
	Entretiens sur RDV	1628	1057
	Entretiens informels	1924	2950
	Évaluation	-	22
	Information	-	38
	1 ^{er} entretien	-	30
ECRITS PROFESSIONNELS			
	Rapports sociaux/ Fiches de liaison/Attestation suivi	263	170
HÉBERGEMENT/LOGEMENT			
	Recherches Héb.Urgence	1547	1651
	Recherches Héb.Temporaire	42	26
	Recherches de logement	27	26
AIDES ADMINISTRATIVES			
	Aides administratives	598	591
CONTACTS TÉLÉPHONIQUES			
	avec les services sociaux, de soins, l'ASE, les centres d'hébergement, la CPAM, la MDPH, la CAF,...	852	991
ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES			
		35	26

		2013	2014
ORIENTATIONS			
	Orientations soins	1328	1608
	Orientations maternité	-	6
	Orientations soins Psy	36	28
	Orientations Serv.Soc.	230	341
	Orientations CAFDA24	9	
	Orientations partenaires	-	12
	Orientations emploi 9	17	
ACCES aux DROITS			
	RDV juridiques extérieurs	-	29
	RDV ADSP	261	234
	Ouverture RSA	3	2
	Ouverture CMU	91	14
	Ouverture AME	151	31
	Ouverture AAH	6	4
	Ouverture CAF	53	51
	Ouverture autres	104	50
AIDE d'URGENCE			
	Alimentaire	205	125
	Paris Tout P'tits/Charité maternelle	130	71
	Restaurants Solidaires	1560	1392
	Vestiaire	144	33
	Buanderie / Coiffure	112	19
	Bagagerie	-	4
	Domiciliation	270	214
	CSTransport	118	84

Centre d'accueil et de médiation relationnelle éducative et sociale



Camres

11, passage Dubail / 75010 PARIS

TÉL. 01 40 38 44 88 / FAX 01 40 38 34 50 / contact : camres@orange.fr